



Compte Financier Unique 2023

Rapport de présentation

Séance du Conseil communautaire du 25 mars
2024



Sommaire

Introduction.....	3
Résultats de clôture.....	5
1) FONCTIONNEMENT.....	5
1.1 Recettes.....	6
1.1.1 Fiscalité, compensations fiscales.....	7
1.1.2 Attribution de compensation et FPIC.....	8
1.1.3 Dotations et participations.....	8
1.1.4 Autres recettes.....	9
1.2 Dépenses	10
1.2.1 Dépenses de personnel.....	11
1.2.2 Charges à caractère général.....	11
1.2.3 Autres charges de gestion courante	11
1.2.4 Atténuations de produits.....	14
1.2.5 Dépenses financières et exceptionnelles.....	14
II - INVESTISSEMENT.....	15
2.1 Recettes.....	15
2.2 Dépenses réelles d'investissement.....	16
2.2.1 Dépenses d'équipement.....	17
2.2.2 Exécution des AP/CP.....	19
2.2.3 Dépenses financières.....	20
2.2.4 Dette.....	20
III - EPARGNE ET CAPACITE DE DESENDETTEMENT.....	21
IV - RATIOS.....	22
V - RÉSULTAT DE CLÔTURE.....	23
VI - BUDGETS ANNEXES.....	24

INTRODUCTION

En 2023, la communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire a signé une convention avec l'État pour expérimenter le compte financier unique (CFU), document qui se substitue au compte administratif (produit par la communauté de communes) et au compte de gestion (produit par le comptable) pour retracer toutes les opérations patrimoniales et comptables au titre d'une année.

Selon les dispositions de l'article 205 de la loi de finances pour 2024, le CFU a vocation à devenir, à partir de l'exercice 2026, la nouvelle présentation des comptes locaux pour les élus et les citoyens.

Sa mise en place vise plusieurs objectifs :

- favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière,
- améliorer la qualité des comptes,
- simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

En mettant davantage en exergue les données comptables à côté des données budgétaires, le CFU permettra de mieux éclairer les assemblées délibérantes et pourra ainsi contribuer à enrichir le débat démocratique sur les finances locales.

En 2024, la communauté de communes va donc voter son 1^{er} CFU pour les comptes de l'exercice 2023. C'est en fait un compte administratif enrichi de certaines données comptables qui figuraient dans le compte de gestion.

La plupart des éléments sont issus de la comptabilité de la communauté de communes, notamment toutes les annexes.

La communauté de communes a été volontaire pour expérimenter le compte financier unique : à ce titre elle a dû au préalable appliquer l'instruction comptable M57, dès 2022. En phase d'expérimentation, le partenariat avec les services de la DGFIP a pu s'établir dans de meilleures conditions.

Le compte financier unique retrace l'exécution budgétaire, et constate la clôture du cycle budgétaire annuel.

Le budget principal et les 17 budgets annexes sont soumis au compte financier unique.

Cinq budgets annexes ont été dissous au 31 décembre 2023, leurs résultats seront donc intégrés au budget supplémentaire 2024 du budget principal.

Le compte financier définitif qui est présenté au vote du Conseil communautaire a fait l'objet d'un contrôle préalable et d'un visa de la DGFIP attestant de sa conformité et de l'identité de valeur entre les données issues de la comptabilité de la communauté de communes et celles produites par le comptable public.

Au total 17,54 millions ont été dépensés en 2023 pour les habitants du territoire communautaire.

Pour l'exercice 2023, le compte financier unique a été précédé par :

* le débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu le 27 mars 2023,

* le vote du budget primitif le 13 avril 2023,

* le vote de décisions modificatives, n°1 le 26 juin 2023, n°2 le 25 septembre 2023, et n°3 le 27 novembre 2023.

Dans le débat d'orientations budgétaires pour 2023, les objectifs fixés en matière de gestion

financière étaient les suivants :

- poursuivre un programme d'investissement ambitieux,
- maîtriser les dépenses de fonctionnement,
- ne pas augmenter les taux d'imposition.

La poursuite de l'inflation en 2023, le maintien du prix des matières premières à un niveau élevé, la hausse des taux d'intérêt ont rendu nécessaire la modification du budget initial pour faire face à la hausse des dépenses de fonctionnement (électricité, carburants, charges financières).

RESULTATS DE CLOTURE

L'excédent de fonctionnement 2023, y compris résultat antérieur reporté, est de 2,57 millions d'euros.

Pour obtenir le résultat de clôture 2023, il faut ajouter à cet excédent, le solde de clôture de la section d'investissement 2023, 3,65 millions d'euros), ainsi que celui des restes à réaliser (- 0,82 millions d'euros).

L'excédent de clôture du budget principal, prenant en compte les restes à réaliser, est donc de 5,35 millions contre 5,48 millions en 2022.

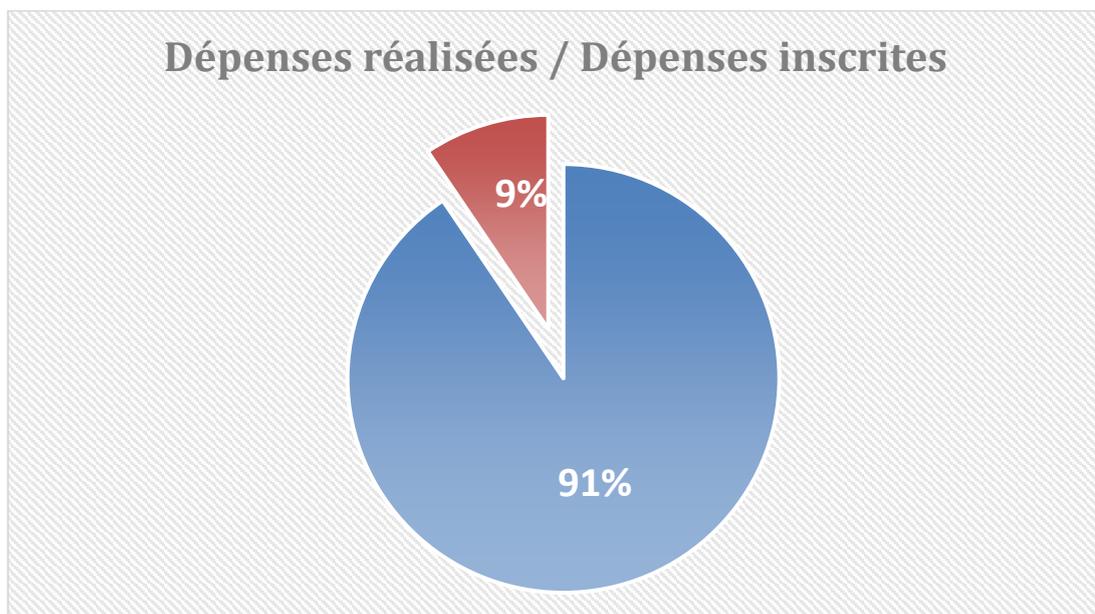
Budget Principal				
Libellés	Réalisé		Restes à réaliser (RAR)	Résultat net (y cp RAR)
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT		
Recettes (R)	14 576 280,35 €	3 977 121,15 €	497 399,20 €	
Dépenses (D)	13 463 015,06 €	2 896 081,46 €	1 317 657,28 €	
Résultat 2023	1 113 265,29 €	1 081 039,69 €	- 820 258,08 €	
Report résultat antérieur	1 411 461,96 €	2 565 189,94 €		
Résultat de clôture	2 524 727,25 €	3 646 229,63 €	2 825 971,55 €	5 350 698,80 €

I - FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles totales 2023 s'élèvent à 14,51 millions.

Les recettes réalisées restent supérieures aux recettes prévues et inscrites : 14,51 millions réalisés contre 14,25 millions inscrits. 101,8 % de réalisations au niveau des recettes de fonctionnement.

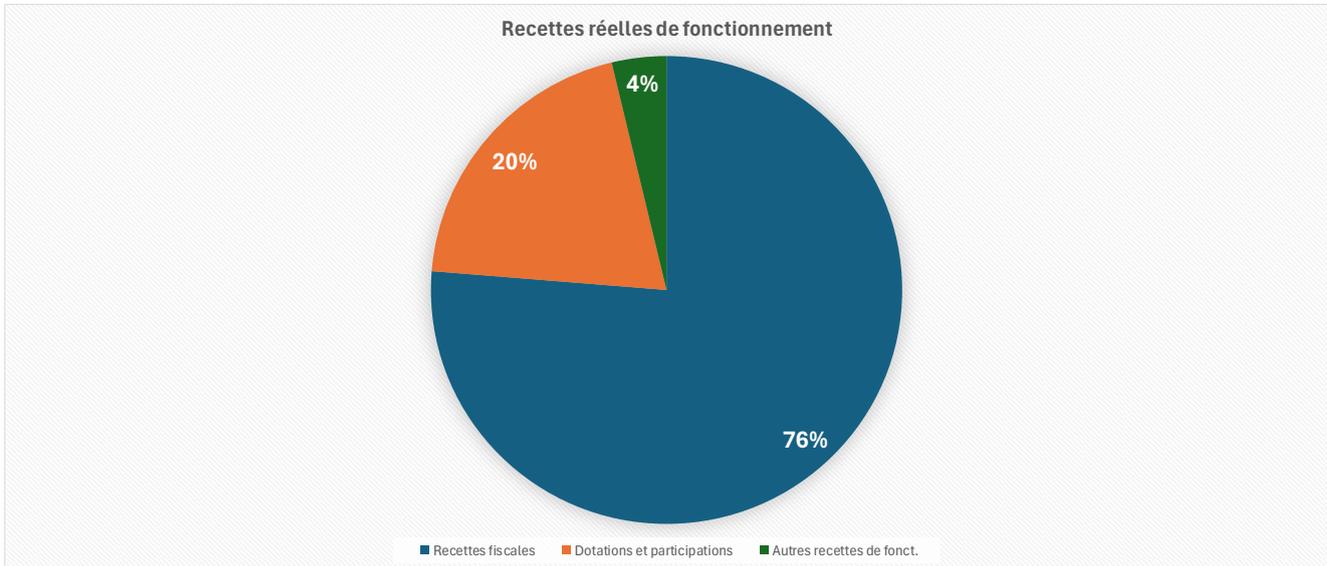
Les dépenses réelles 2023, s'élèvent à 12,83 millions alors que le total des inscriptions était de 14,13 millions. 9,2 % des crédits inscrits, soit 1,3 million n'a pas été consommé.



1.1 Recettes

Il s'agit des produits des services et du domaine (chapitre 70), des impôts et taxes (chapitre 73 et chapitre 731), des dotations et participations (chapitre 74), des atténuations de charges (chapitre 013), des produits financiers et exceptionnels (chapitres 76 et 77).

Elles progressent de 6 % (+ + 822 136 €) : 14,5 millions en 2023 pour 13,7 millions en 2022.



Recettes FONCTIONNEMENT		CA 2022	CFU 2023	%
Cpt	Libellé			
73	Impôts et taxes	3 686 347,92	4 760 088,08	29,1%
731	Fiscalité locale	6 686 517,88	6 310 940,20	-5,6%
Total des recettes fiscales		10 372 865,80	11 071 028,28	6,7%
74	Dotations et participations	2 819 821,32	2 898 421,28	2,8%
Total des dotations et participations		2 819 821,32	2 898 421,28	2,8%
013	Atténuation de charges	35 754,33	30 988,32	-13,3%
70	Produits de services, du domaine	277 730,94	296 353,42	6,7%
75	Autres produits de gestion courante	182 808,57	166 548,53	-8,9%
76	Dotations et réserves	1 150,01	26 219,18	2179,9%
77	Produits exceptionnels	714,58	23 422,66	3177,8%
Autres recettes de fonctionnement		498 158,43	543 532,11	9,1%

TOTAL RECETTES REELLES		13 690 845,55	14 512 981,67	6,0%
-------------------------------	--	----------------------	----------------------	-------------

En 2023, tous les postes de recettes ont augmenté.

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le



ID : 003-200071470-20240325-DELIB202433-DE

1.1.1 Fiscalité, compensations fiscales

Depuis 2018, les taux d'imposition sont inchangés :

- Taux de taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 11,41 %
- Taux de taxe foncière bâti : 0,394 %
- Taux de taxe foncière non bâti : 1,86 %
- Taux de cotisation foncière des entreprises (CFE) : 25,94 %

L'évolution du produit en 2023, est la suivante :

Montants en Euros	2022	2023	Evol.
Produit Taxe Habitation	419 532	468 152	11,6%
Produit Foncier Bâti (FB)	99 182	107 105	8,0%
Produit Foncier Non Bâti (FNB)	117 685	97 664	-17,0%
Fraction TVA - Compensation TH	3 223 212	3 526 466	9,4%
Produit 3 Taxes ménages	3 861 633	4 201 410	8,8%

Le produit des 3 taxes ménages a augmenté de 339 771 € en 2023 grâce à la progression de la fraction de TVA perçue en compensation de la taxe d'habitation.

Le conseil communautaire ayant maintenu les taux d'imposition en 2023 pour les taxes foncières, la hausse du produit fiscal résulte essentiellement de la revalorisation forfaitaire des bases d'imposition (7,1 % en 2023), ainsi que de l'évolution physique des bases brutes (variation du nombre d'articles imposables et/ou actualisation des bases par les services fiscaux).

En plus des 3 taxes ménages, il convient d'ajouter la **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)**, dont le produit en 2023 s'élève à 3 382 299 €, contre 3 169 333 € en 2022.

La **taxe de séjour** s'élève à 31 798 € en 2023, contre 44 047 € en 2022, soit une baisse de 27,8 %. Le processus de collecte de la taxe de séjour est l'une des explications de cette baisse relative. Certains logeurs fournissent tardivement leurs états de collecte de taxe de séjour, et donc les recettes correspondantes seront réalisées sur le budget 2024.

Le produit des impôts économiques a augmenté de 236 554 € en 2023 grâce principalement à la progression de la CFE due par les entreprises ou personnes exerçant de manière habituelle une activité professionnelle.

Le conseil communautaire ayant maintenu le taux d'imposition de la CFE en 2023, la hausse du produit fiscal résulte essentiellement de la revalorisation forfaitaire des bases d'imposition, ainsi que de l'évolution physique des bases brutes (variation du nombre d'articles imposables et/ou actualisation des bases par les services fiscaux).

Le produit de l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau (IFER) est également en hausse en 2023. Cette dernière est liée à l'augmentation de produits imposables.

Montants en Euros	2022	2023	
CFE	1 377 155	1 600 000	16,7%
CVAE	967 931	0	-
IFER	317 812	377 726	18,9%
TASCOM	105 673	96 000	-9,2%
Fraction TVA - Compensation CVAE	0	931 075	-
Produit Impôts économiques	2 768 571	3 005 125	8,5%

1.1.2 Attribution de compensation, FPIC et autres recettes fiscales.

Au titre de l'attribution de compensation, la communauté de communes a perçu 60 133 € de la part des communes membres. En 2023, les attributions de compensation ont été modifiées suite au transfert de compétence supplémentaire « Financement du contingent du SDIS de l'Allier ».

En ce qui concerne le fonds national de péréquation des recettes communales et intercommunales (FPIC), l'ensemble intercommunal est devenu contributeur au FPIC en 2023. Un prélèvement de 26 659 € est opéré sur le bloc communal, dont 9 379 € pour l'EPCI.

	Prélèvement		Reversement		Solde FPIC	
	2022	2023	2022	2023	2022	2023
Part EPCI	0	9 379	245 057	242 414	245 057	233 035
Part communes membres	0	17 280	505 287	465 784	505 287	448 504
TOTAL	0	26 659	750 344	708 198	750 344	681 539

Le montant perçu par la communauté de communes s'élève à 242 414 € en 2023, contre 245 057 € en 2022.

La répartition du FPIC entre l'EPCI et ses communes membres a été effectuée selon la répartition de droit commun.

1.1.3 Dotations et participations

Montants en Euros	2022	2023	Evol.
DGF	1 290 852	1 288 020	-0,2%
Compensations exonérations fiscales	790 789	908 955	14,9%
Autres participations (Europe, Etat, Région, Département, CAF, ...)	738 180	701 446	-5,0%
Dotations et participations	2 819 821	2 898 421	2,8%

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) composée de la Dotation d'Intercommunalité des EPCI et de la Dotation de compensation des EPCI est en légère baisse en 2023 (-0,2 %).

Les compensations versées par l'Etat au titre des exonérations fiscales sont en hausse de 14,92 %.

L'exonération de TFPB et CFE prévue par l'article 1499 du Code général des impôts (abattement de 50% de la valeur locative des établissements industriels) est compensée en 2023 à hauteur de :

- 9 468 € pour la TFPB
- 757 929 € pour la CFE.

Ces compensations représentent 84% de l'ensemble des compensations versées par l'Etat en contrepartie des pertes de recettes fiscales subies du fait de l'application d'exonérations ou d'allègements de bases décidées par le législateur.

Les autres participations comprennent les aides versées par les partenaires de la communauté de communes pour la mise en œuvre de ses politiques publiques. L'ensemble de ces participations est en baisse de 5 % par rapport à 2022.

Parmi ces aides, celles de l'Etat concernent les France Service, les aides aux postes des salariés du chantier d'insertion, la DGD.

Celles du Département concernent la participation au Chantier d'insertion ainsi qu'au fonctionnement du Préhistorama.

Celles de la Région concernent les services à la population et la mission santé.

La baisse de ces participations en 2023 est compensée par celles versées au titre de la compétence Petite Enfance par la CAF et la MSA, représentant + 35 000 € en 2023 par rapport à 2022.

1.1.4 Autres recettes

Montants en Euros	2022	2023	Evol.
Atténuation de charges	35 754,33	30 988,32	-13,3%
Produits de services, du domaine	277 730,94	296 353,42	6,7%
Autres produits de gestion courante	182 808,57	166 548,53	-8,9%
Dotations et réserves	1 150,01	26 219,18	2179,9%
Produits exceptionnels	714,58	23 422,66	3177,8%
Autres recettes	498 158	543 532	9,1%

Les atténuations de charges sont en baisse de 13 % par rapport à 2022. Elles comprennent majoritairement des remboursements sur rémunérations du personnel.

Les produits des services : 296 353 €. Ils ont progressé de 6,7 % en 2023.

Ils regroupent :

- * **les recettes liées aux occupations du domaine public** (redevances de mise à disposition des lignes d'eau de la piscine de Dompierre-sur-Besbre,) : 2 452 € en 2023,
- * **les droits d'entrée perçus pour les différents services**, culturel (médiathèque, Maison Aquarium et Préhistorama), sportif (piscines communautaires) et crèches : 146 437 € en 2023,
- * **les redevances d'occupation** des installations photovoltaïques sur la commune de Varennes-sur-Allier et les recettes procurées par la revente d'électricité des panneaux photovoltaïques de la piscine de Dompierre-sur-Besbre : 47 981 €,
- * **les remboursements** des prestations assurées par l'EPCI dans le cadre de conventions ainsi que des charges de personnel (saisonniers pour les hébergements touristiques, poste assistante de direction de la SPL277) : 79 197 € en 2023,

- * les remboursements de taxe foncière dus par l'établissement temporaire pour personnes âgées (EHTPA) à Jaligny-sur-Besbre : 10 850 €
- * des indemnités d'assurance : 7 284 €.

Les autres produits de gestion courante : 166 549 €. Ils sont en baisse de près de 9 % en 2023. Ils comprennent essentiellement :

- * les revenus des immeubles (loyers) : 59 072 €. En baisse par rapport à 2022, notamment liée à la gratuité de 10 mois de loyers accordés à la SISA de la Maison de santé pluriprofessionnelle de Dompierre-sur-Besbre.
- * les redevances versées par les fermiers et concessionnaires : 96 440 € correspondant à la redevance pour la délégation de gestion de l'établissement d'hébergement temporaire pour personnes âgées (EHTPA) à Jaligny-sur-Besbre,
- * les autres produits de gestion qui comprennent des recettes exceptionnelles dont la vente d'un terrain sur la zone de La Loubière à Saint-Pourçain-sur-Besbre, les charges locatives dus par les locataires des biens communautaires : 11 037 €

Les recettes financières et exceptionnelles : 49 642 €

Les produits financiers : 26 219 € comprennent le remboursement des intérêts suite au remboursement anticipé du prêt participatif de l'installation des panneaux photovoltaïques de Varennes-sur-Allier.

Les produits exceptionnels : 23 423 € correspondent à des annulations de mandats.

Recettes de fonctionnement

CE QU'IL FAUT RETENIR

Une progression de 822 136 € (+ 6 %) qui résulte surtout de l'évolution du produit fiscal ainsi que des produits des services, domaine et ventes diverses

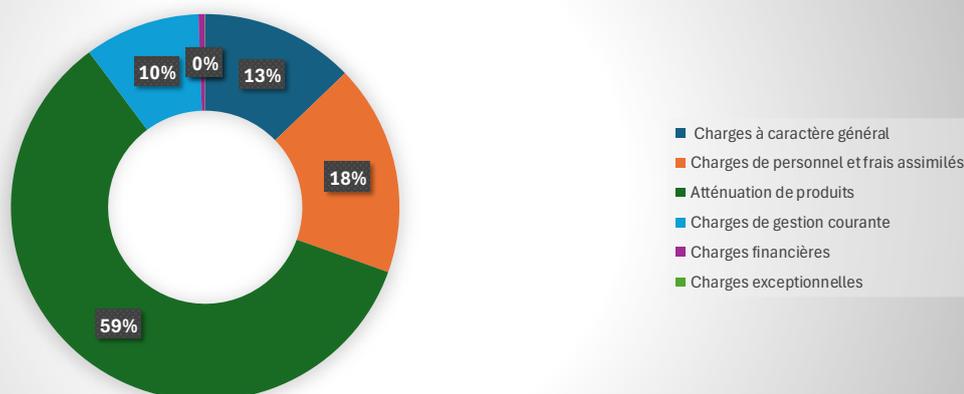
1.2 Les dépenses réelles de fonctionnement

Elles regroupent : les charges à caractère général (chapitre 011), les charges de personnel (chapitre 012), les charges de gestion courante (chapitre 65), les charges financières (chapitre 66), les charges exceptionnelles (chapitre 67) et les atténuations de produits (chapitre 014).

Elles augmentent de 14 % (+ 1,57 million €) : 12,83 millions en 2023 contre 11,25 millions en 2022.

Dépenses FONCTIONNEMENT		CA 2022	CFU 2023	%
Cpt	Libellé			
011	Charges à caractère général	836 563	1 640 677	96%
012	Charges de personnel et frais assis	2 343 047	2 265 426	-3%
014	Atténuation de produits	7 477 715	7 613 066	2%
65	Charges de gestion courante	541 657	1 235 322	128%
Total des dépenses de gestion courante		11 198 982	12 754 491	14%
66	Charges financières	50 031	66 955	34%
67	Charges exceptionnelles	2 325	4 191	80%
Total des dépenses financières et except		52 355	71 146	36%
TOTAL DEPENSES REELLES		11 251 337,31	12 825 637,27	14,0%

Dépenses réelles de fonctionnement



1.2.1 Dépenses de personnel : 2,27 millions

Elles représentent 18% des dépenses réelles de fonctionnement.

Malgré les mesures gouvernementales votées en 2023 (augmentation du point d'indice au 1^{er} juillet 2023, « prime pouvoir d'achat »), les dépenses de personnel diminuent de près de 78 000 € en 2023 (soit -3 %). En 2023, des postes ont été vacants, soit lié au départ d'agents (dont 2 relevant de la catégorie A), soit lié aux difficultés de recrutements sur certains postes spécifiques (mission santé, saisonniers, maitres-nageurs, etc.)

1.2.2 Charges à caractère général : 1,64 million

Elles représentent 13% des dépenses réelles de fonctionnement.

Elles regroupent les dépenses relatives aux fluides (eau, énergie), achats de fournitures, petit équipement, prestations de service, entretien maintenance, ...

Elles augmentent de 804 114 € en 2023 par rapport à 2022.

Cette hausse résulte d'un rattrapage de factures impayées sur l'exercice 2022, du fait des difficultés rencontrées par le service des finances en matière de recrutement.

En outre, la hausse s'explique également par le maintien à un niveau élevé du coût de l'énergie (électricité et gaz).

Les principaux postes en progression sont les suivants :

- L'eau, l'électricité et le gaz : + 624 590 €,
- Les dépenses de maintenance : + 26 802 €,
- L'assurance multirisque et l'assurance statutaire : + 60 297 €,
- les études et recherches : + 31 572 €, qui comprennent une consultation pour la révision des attributions de compensation, une étude pour la définition d'un projet social de territoire, une consultation pour le pôle santé,
- les catalogues et imprimés et publications : + 24 086 €, il s'agit principalement des frais liés à la création et à la diffusion du Magazine « Entr'ABEL et Vous ».

1.2.3 Autres charges de gestion courante : 1,24 million

Elles représentent 10 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Elles regroupent les contributions versées au service départemental d'incendie et de secours

(SDIS), aux syndicats intercommunaux, les subventions d'équilibre annexes, les subventions de fonctionnement versées aux associations de missions et cotisations retraite des élus.
Elles ont augmenté de 128 %, soit + 693 665 € en 2023.

Envoyé en préfecture le 03/04/2024
Reçu en préfecture le 03/04/2024
Publié le
ID : 003-200071470-20240325-DELIB202433-DE



La communauté de communes a pris la compétence « contingent du SDIS » au 1^{er} janvier 2023, ce qui explique une grande partie de l'augmentation des dépenses du chapitre 65 (+ 526 117 €). En contrepartie de cette dépense supplémentaire, les attributions de compensation ont été révisées afin d'assurer la neutralité financière de cette prise de compétence entre l'EPCI et les communes membres.

Détail chapitre 65		CA 2022	CFI 2023	Evolution
Infemnités de fonction et cotisations s		174 705		
Créances admises en non-valeur ou éteintes		8 666	0	-100,0%
Participation SDIS		0	526 117	
Contributions aux organismes de regroupement		36 521	48 507	32,8%
<i>dont SDE 03 - Cotisation de base</i>		1 011	1 004	-0,7%
<i>dont SDE 03 - Eclairage</i>		11 088	23 081	108,2%
<i>dont Syndicat Mixte de VILLEM</i>		24 422	24 421	0,0%
Contributions SDE 03 - PCAET		0	6 566	
à caractère industriel et commercial		19 743	10 601	-46,3%
<i>Hébergements touristiques</i>		19 636	3 297	-83,2%
<i>Bar-Epicerie Montaiguët-en-</i>		107	7 304	6726,2%
Etablissements publics locaux		37 744	34 101	-9,7%
<i>dont Budget annexe - BIC Atelier relais</i>		2 197	13 363	508,2%
<i>dont Budget annexe Cœur commercial de Saint-Gérard-</i>		2 765	3 942	42,6%
<i>dont Budget annexe Pôle emploi entreprise</i>		26 147	15 446	-40,9%
<i>dont Budget annexe - ZAC Vareennes Forterre</i>		1 111	1 350	21,5%
<i>dont Budget annexe - ZA Les Bernards</i>		5 524	0	-100,0%
Subventions aux personnes de droit privé		264 279	431 174	63,2%
<i>Dont Dispositif BAFA-BFAD</i>		2 499	2 486	-0,5%
<i>Dont ADIE - Association Droit Initiative Economique</i>		10 000	10 000	0,0%
<i>Dont Association O' COM 3 POM</i>		23 793	50 887	113,9%
<i>Dont Association Association Office de Tourisme</i>		175 000	242 235	38,4%
<i>Dont conventions ALSH</i>		0	33 121	
<i>Dont CS Jaligny et Le Donjon (RPE)</i>		2 343	17 641	652,9%
<i>Dont Association Le Tremplin</i>		18 750	37 500	100,0%
Autres associations		31 894	37 304	17,0%
TOTAL		541 657	1 235 322	128,1%

Les subventions versées aux associations ont augmenté de 63%. Les principales hausses sont celles versées aux structures suivantes :

- Association O' COM 3 POM gestionnaire de la micro-crèche de Beaulon : 50 887 €, dont 16 887 € au titre de la subvention de fonctionnement pour 2023 et 34 000 € correspondant aux avances accordées en 2021 et 2022 qui restent acquises pour l'association.

- Association Office de tourisme : 242 235 € en 2023, soit +38% par rapport à 2022. L'année

2023 constitue la 1^{ère} année pleine de fonctionnement de l'association a été créée au 1^{er} mars 2022.

- Convention ALSH : 33 121 €. Il s'agit d'un nouveau dispositif adopté le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG) conclue avec la CAF. Dans le cadre de cette convention, la communauté de communes participe à hauteur de 1€/heure/enfant accueilli sur la base de 10h/jour et 50 jours dans l'année pour les communes sollicitant les structures d'accueil de Loisirs sans hébergement du territoire.

- Association Le Tremplin gestionnaire de l'épicerie sociale et solidaire sur le territoire communautaire : 37 500 €. La subvention versée correspond au solde pour l'année 2022 et à l'acompte pour l'année 2023. L'épicerie solidaire est implantée sur 3 sites (Dompierre-sur-Besbre, Le Donjon et Varennes-sur-Allier).

Les subventions d'équilibre versées aux budgets annexes sont en baisse de 56% par rapport à 2022.

1.2.4 Atténuations de produits : 7,6 millions

Ils représentent 60% des dépenses réelles de fonctionnement.

Il s'agit des versements au SICTOM au titre de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), du prélèvement par l'Etat pour la hausse du taux de la taxe d'habitation entre 2017 et 2019, des attributions de compensation, du FNGIR, du FPIC.

Leur montant a été de 7 613 066 € en 2023, contre 7 477 715 € en 2022, soit une hausse de 1,8 %.

Montants en Euros	2022	2023	Evol.
Reversements TEOM	3 006 450	3 539 339	17,7%
Prélèvement hausse du taux de TH	0	33 058	
Attributions de compensation	4 167 788	3 724 317	-10,6%
FNGIR	303 478	303 478	0,0%
FPIC	0	9 379	
Autres reversements, restitutions et prélèv. Divers	0	3 495	
Dotations et participations	7 477 715	7 613 066	1,8%

Le reversement de la TEOM aux SICTOM est supérieur au montant de la TEOM perçu, car en 2023, une régularisation a été réalisée pour le mois de septembre 2022 au SICTOM Sud-Allier.

Les attributions de compensation ont été révisées suite à la prise de compétence « Contingent du SDIS » à compter du 1^{er} janvier 2023 par l'EPCI. Elles sont en baisse de 10,6% par rapport à 2022.

Le prélèvement par l'Etat correspondant à la hausse du taux de la taxe d'habitation entre 2017 et 2019 ne sera pas reconduit.

1.2.5 Dépenses financières et exceptionnelles : 71 K€

Elles représentent 0,5% des dépenses réelles de fonctionnement.

Elles comprennent les intérêts des emprunts ainsi que l'annulation de titres émis sur les exercices antérieurs.

Elles sont en hausse de 35,9% par rapport à 2022, celle-ci s'expliquant par la hausse des taux d'intérêts des encours à taux variable.

Montants en Euros	2022	2023	Evol.
Chapitre 66 - Charges financières	50 031	66 955	33,8%
Chapitre 67 - Charges spécifiques	2 325	4 192	80,3%
Total chap 66 et chap 67	52 355	71 147	35,9%

Dépenses de fonctionnement

CE QU'IL FAUT RETENIR

Les charges de fonctionnement ont progressé de 14 % en 2023. Tous les postes ont augmenté sauf les charges de personnel. Deux principales explications pour ces hausses: les dépenses énergétiques et la prise de compétence « Contingent du SDIS »

II - INVESTISSEMENT

2.1 Recettes

Les recettes réelles totales 2023 s'élèvent à 3,34 millions.

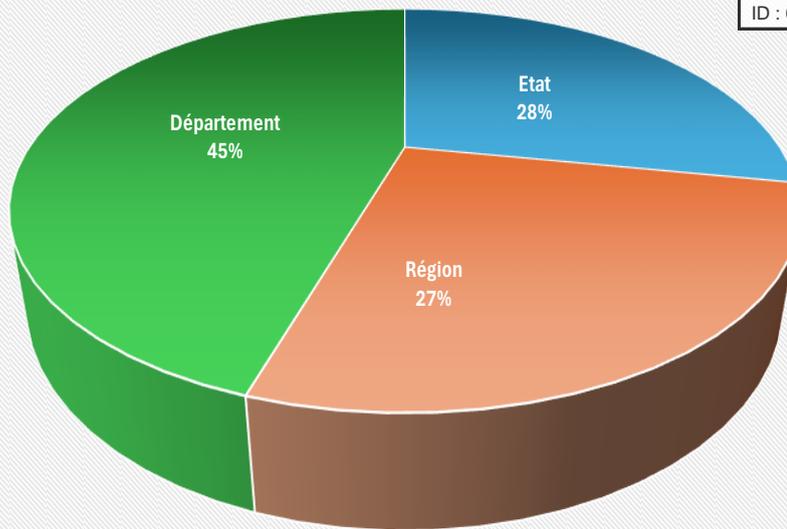
Leur taux de réalisation est de 69 %, 10,3 % des crédits sont reportés sur 2023 (497 K€).

Les recettes réelles d'investissement sont en baisse de 21,1 % par rapport à 2022 (soit -892 K€).

Recettes INVESTISSEMENT		CA 2022	CFU 2023	%
Cpt	Libellé			
001	Excédent d'invest. Reporté	1 419 041,23	-	
13	Subventions d'investissement	481 939,53	1 402 989,50	191,1%
16	Emprunts (y compris cautions)	1 001 225,20	-	-100,0%
23	Immobilisations en cours	-	4 800,00	
10	FCTVA	248 880,83	215 486,86	-13,4%
1068	Excédent de fonct. Affecté	1 000 000,00	1 500 000,00	50,0%
26	Participations et créances rattachées	-	145 000,00	
27	Autres immobilisations financières	80 435,00	71 467,00	-11,1%
TOTAL RECETTES REELLES		4 231 521,79	3 339 743,36	-21,1%

- Le Fonds de compensation de la TVA (calculé à partir des dépenses d'investissement de l'année en cours) s'est élevé à 215 486 € en 2023, contre 248 881 € en 2022.

Subventions d'investissement



- **Les subventions reçues** soit 1,4 million sont en hausse de 921 K€ par rapport à 2022 et proviennent :

- Du **Département de l'Allier** dans le cadre du Contrat de Territoire Allier pour 45% de l'ensemble des subventions d'investissement perçues en 2023 : celles-ci concernent la réhabilitation du siège à Varennes-sur-Allier, la voirie pour les 11 logements de la résidence Personnes âgées au Donjon, l'aménagement du parking rue du 4 septembre à Varennes-sur-Allier et enfin la modernisation de la piscine de Varennes-sur-Allier
- De **l'Etat** pour 28% des subventions perçues. Celles-ci comprennent l'aide au titre du plan de relance pour le poste de conseiller numérique, les subventions au titre de la DETR et de la DSIL (réhabilitation du siège à Varennes-sur-Allier, la maison médicale au Donjon, la maison de santé à Varennes et enfin la modernisation de la piscine de Varennes-sur-Allier
- De **la Région** pour 27% des subventions perçues. Celles-ci concernent la modernisation de la piscine de Varennes-sur-Allier.

- **Les immobilisations financières et autres**, soit 216 467 € concernent :

* les remboursements d'avances versées dans le cadre des aides accordées aux entreprises artisanales et commerciales au titre du développement économique.

* Le remboursement anticipé du prêt participatif de 145 000 € par la société qui a procédé à l'installation des panneaux photovoltaïques sur la commune de Varennes-sur-Allier.

- Enfin, **l'excédent de fonctionnement affecté**, soit 1,5 million, correspondant à la part d'excédent de fonctionnement constaté lors du vote du compte administratif 2022, que le Conseil communautaire a décidé d'utiliser pour financer les dépenses d'investissement 2023.

2.2 Dépenses réelles d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement sont de **2,83 millions** et leur **taux de réalisation de 31,8 %**, 14,8 % des crédits sont reportés sur 2023 (1,32 M€). Elles sont en hausse de 26,5 % par rapport à 2022.

Elles regroupent, les dépenses d'équipement, les dépenses financières (remboursement

du capital de la dette et immobilisations financières).

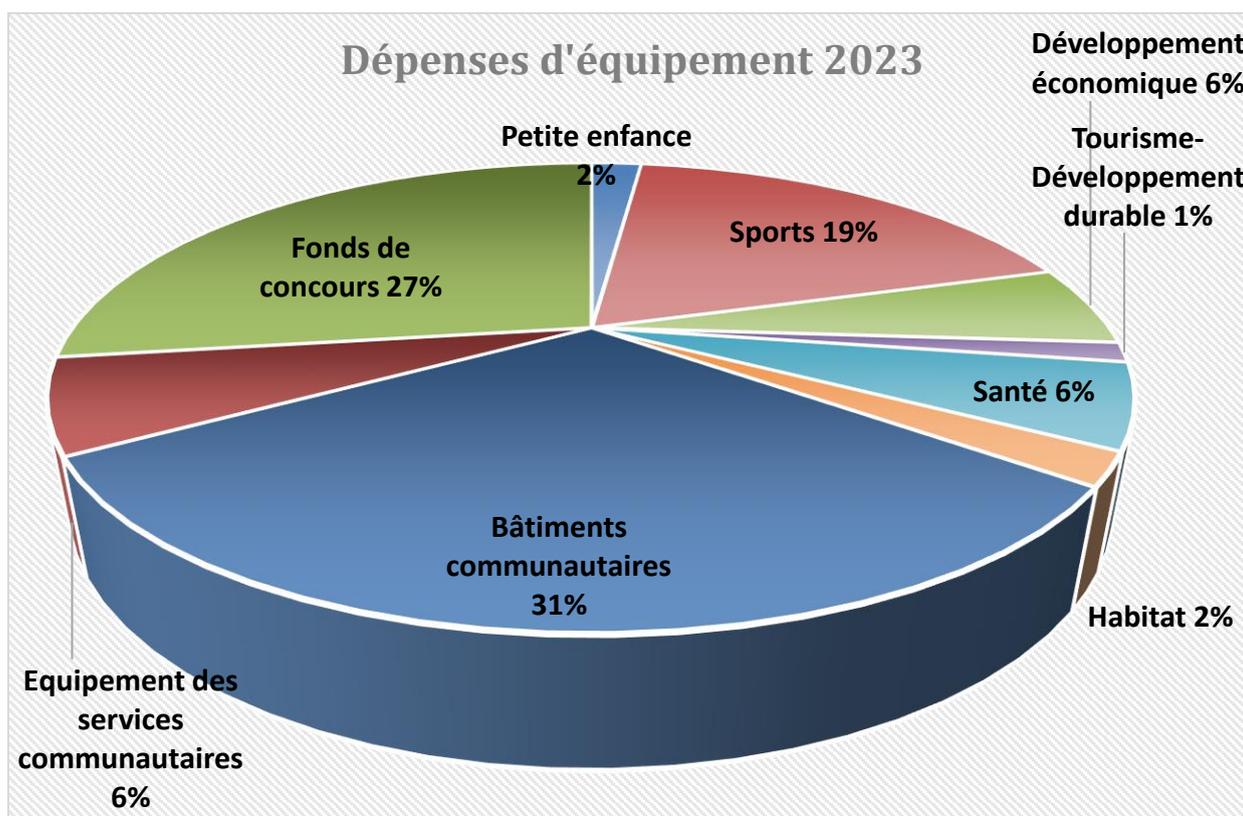


Dépenses INVESTISSEMENT	CA 2022	CA 2023	%
Libellé			
Subventions d'équipement versées	427 498	473 613	10,8%
Opérations d'équipement	1 493 562	1 273 859	-14,7%
Total des dépenses d'équipement	1 921 060	1 747 473	-9,0%
Emprunts et dettes assimilées	283 450	320 585	13,1%
Autres immobilisations financières	35 000	765 588	2087,4%
Total des dépenses financières	318 450	1 086 173	241,1%
TOTAL DEPENSES REELLES	2 239 510	2 833 646	26,5%

2.2.1 Dépenses d'équipement

Les dépenses d'équipement diminuent de 173 588 € (-9 %) pour atteindre 1,75 million. Elles représentent 61,7 % des dépenses réelles d'investissement.

Elles ont concerné des travaux, des acquisitions, des frais d'études et des subventions d'équipement. Leur taux de réalisation est de 23,5 % en 2023.



DEPENSES D'EQUIPEMENT (en €)		
Petite Enfance	34 564	14 714
<i>Micro-crèche Le Donjon</i>	3 828	8 892
<i>Aménagement micro-crèche Beaulon</i>	8 955	0
<i>RPE Varennes-sur-Allier</i>		
<i>RPE Dompierre-sur-Besbre</i>		
<i>Multi-accueil Varennes-sur-Allier</i>	21 780	5 822
Culture	50	0
<i>Espace René Fallet</i>		
<i>Médiathèques</i>	50	0
Sports	322 113	278 312
<i>Piscine Dompierre</i>	247 634	277 783
<i>Plateaux Multisports</i>	20 772	0
<i>Piscine Varennes</i>	53 707	529
Développement économique	98 764	30 000
<i>Création et Extension de ZI</i>	12 360	30 000
<i>Aménagement tiers-lieu</i>	13 200	
<i>Acquisitions Terrain ZA de Saint-Léon</i>	62 415	0
<i>Soutien commerces/artisanat</i>	10 789	0
<i>ZI La Loubière (Tranche 1)</i>		
Tourisme - Développement durable	24 131	136 727
<i>Maison aquarium</i>	5 875	19 125
<i>Préhistorama</i>	0	20 000
<i>Contrat de rivière - Besbre et Loire</i>		
<i>Aménagement chemin de halage</i>		
<i>Aménagement Office de tourisme</i>	18 256	76 710
<i>Piezomètre - Ancien incinérateur de Pierrefitte</i>	0	1 140
<i>Acqueduc de Luneau - Tranche 1</i>	0	19 752
<i>Développement durable</i>		
Santé	100 518	246 739
<i>Maison de santé - Varennes-sur-Allier</i>	100 518	213 139
<i>Maison de santé - Dompierre-sur-Besbre</i>		
<i>Maison médicale - Le Donjon</i>	0	33 600
Habitat	38 632	153 871
<i>Politique Urbanisme / Planification</i>	36 232	150 271
<i>OPAH</i>	2 400	3 600
Bâtiments communautaires	542 864	137 039
<i>Logement Dompierre-sur-Besbre</i>		
<i>Appartement étage Le Donjon</i>	12 571	455
<i>Site Administratif Le Donjon</i>	1 082	0
<i>Terrain Rue du 4 Septembre - Varennes</i>	61 282	2 745
<i>Maitrise énergétique des bâtiments</i>	4 428	0
<i>Réhabilitation du siège communautaire</i>	462 419	132 902
<i>Résidence Jeunes Oxygène</i>		
<i>Établissement Hébergement Temporaire Personnes Agées (Jaligny-sur-Besbre)</i>	1 080	937
<i>Création Pôle technique et insertion (Tranche 1)</i>		

Equipement des services communautaires		
Equipement informatique		
Signalétique	29 641	4 280
Borne de recharge Véhicules électriques	0	3 295
Solidarité Insertion	0	9 808
Véhicule	31 970	0
Divers matériels	17 806	411
Fonds de concours	473 613	249 558

Les principales dépenses d'équipement ont concerné les opérations suivantes en 2023 :

- la fin des **travaux de réhabilitation du siège communautaire** à Varennes pour un montant réalisé de 462 K€ en 2023 pour la rénovation des bâtiments et 61 K€ pour l'aménagement du parking Rue de 4 septembre.
- **la piscine du Val de Besbre à Dompierre** : malgré l'arrêt des travaux de réhabilitation de la piscine pour cause de pollution, un montant de 248 K€ a été réalisé incluant les indemnités de résiliation des marchés et les travaux nécessaires pour la remise en état du terrain.
- enfin, le chantier de **création de la maison de santé de Varennes** a fait l'objet de dépenses liées à la programmation et à la maîtrise d'œuvre en 2023 pour un montant de 101 K€.

Enfin, les fonds de concours attribués aux communes représentent 27% des dépenses d'équipement. En 2023, la communauté de communes a pris en charge les reliquats restant à la charge des communes sinistrées suite aux intempéries de grêle de l'année 2022, pour un montant de 71 K€.

2.2.2 Exécution des autorisations de programme/crédits de paiement (AP/CP)

Trois autorisations de programme étaient en cours d'exécution en 2023

Opération	Montant AP/CP	CP réalisés au 01/01/2023	CP votés en 2023	CP réalisés en 2023	CP2024 et ultérieurs
Fonds de concours 2021-2023	819 556	224 553	394 156	352 113	242 890
Maison de santé - Varennes-sur-Allier	5 797 052	32 507	1 425 000	100 518	5 664 028
Aménagement piscines communautaires	2 539 078	1 991 489	696 143	271 634	275 955
TOTAL	9 155 686	2 248 549	2 515 299	724 265	6 182 872
TOTAL AP Réalisé au 31/12/2023	2 972 814	soit	32%		

Au 31/12/2023, le taux d'exécution des AP 32%.

2.2.3 Dépenses financières

Les dépenses financières comprennent le remboursement du capital de la dette, les avances remboursables accordées au titre des aides économiques, ainsi que les avances versées aux budgets annexes.

Les dépenses financières sont en hausse de 767 K€ en 2023 par rapport à 2022. La principale augmentation est liée aux avances versées aux budgets annexes en 2023 :

- Ensemble immobilier Varennes (Friche Moreux) : 665 358 €
- Atelier des Vernisses : 73 878 €
- Reaturant Bar Epicerie Montaiguet : 18 495 €

Le capital de la dette, donc la dette remboursée en 2023, s'est élevée à 320 585 € soit + 13,1 % par rapport à 2022

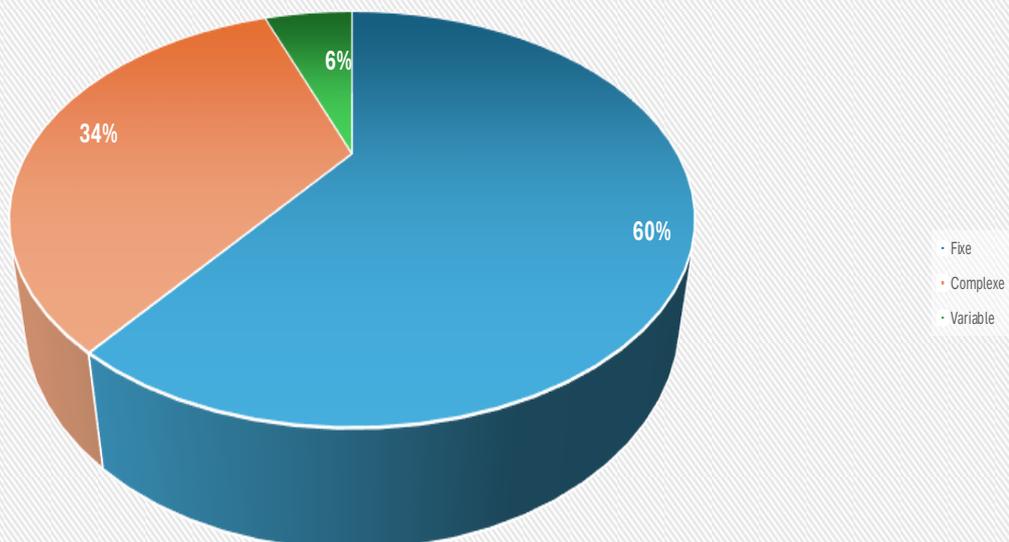
2.2.4 Dette

Au 1/01/2023, l'encours de dette du budget principal s'élevait à 3 452 470 €, le capital restant dû au 31 décembre 2023 est de 3 134 200 €.

L'encours de dette est majoritairement constitué d'encours à taux fixes.

34% de l'encours est à taux complexe (prêts indexés sur le livret A et prêt à taux 0).

Répartition de l'encours de dette par type de taux au 31/12/2023



III - EPARGNE ET CAPACITE DE DESENDETTEMENT

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION (en k euros)	CA 2022	CFU 2023	Evolution
Produits de fonctionnement courant (A)*	13 691	14 513	6,0%
- Charges de fonctionnement courant hors TIR (B)	11 251	12 798	13,7%
=EPARGNE DE GESTION (C=A-B)	2 440	1 715	-29,7%
- intérêts de la dette (D)	50	67	34,0%
=EPARGNE BRUTE (E=C-D)	2 390	1 648	-31,0%
- Capital de la dette (F)	283	321	13,4%
=EPARGNE NETTE (G=E-F)	2 107	1 327	-0,37
<i>*Hors excédent de fonctionnement reporté</i>			

En 2023, l'épargne brute diminue de 31% par rapport à 2022.

Capacité de désendettement

Milliers €	2022	2023
Encours de la dette au 31.12.2023	3 452	3 134
Epargne brute	2 390	1 648
ENCOURS au 31.12 / EPARGNE BRUTE (en années)	1,44	1,9

Ce ratio indique le nombre d'années qu'il faudrait pour rembourser la totalité de la dette en stock, si l'intégralité de l'épargne brute y était consacrée.

Pour apprécier la situation de solvabilité de la communauté de communes, il convient de se référer aux 3 zones déterminées pour ce ratio :

- * **zone verte**, « vertueuse » : **ratio inférieur à 8 ans;**
- * **zone orange**, « endettement limite » : **de 8 à 14 ans**
- * **zone rouge**, « critique » (surendettement) : **à partir de 15 ans.**

IV- RATIOS

Dans le compte financier unique il y a 11 ratios obligatoires à établir : 5 ratios de niveau et 6 ratios de structure.

RATIOS			
1-Dépenses réelles de fonctionnement / population			507,56 €
2-Recettes réelles de fonctionnement / population			574,34 €
3-Dépenses d'équipement brut / population			69,15 €
4-Encours de dette / population			124,03 €
5-DGF / population			50,97 €
6-Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement			17,7%
7-Dépenses réelles de fonct. Et remb. Annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement			90,6%
8-Taux d'épargne brute : Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement			11,36%
9-Taux d'épargne nette : Epargne brute-remboursement annuel de la dette en capital/ recettes réelles de fonctionnement			9,1%
10-Ratio d'endettement : Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement			21,6%
11-Capacité de désendettement : Encours de dette / Epargne brute			1,9

V - RÉSULTAT ET SOLDE DE CLÔTURE



Fonctionnement (€)	2023
Dépenses réalisées (B)	14 463 015
Recettes réalisées (A)	14 576 280
Résultat de l'exercice (A - B)	1 113 265
Excédent antérieur reporté (C)	1 411 462
Résultat cumulé à affecter (A - B + C)	2 524 727

Le résultat cumulé de fonctionnement de **2,52 millions** doit être affecté prioritairement à la couverture du besoin de financement de l'investissement (réalisé 2023 et solde des restes à réaliser).

L'affectation du résultat fera l'objet d'une délibération du Conseil communautaire en juin 2024 lors de l'adoption du Budget supplémentaire.

Investissement (€)	2023
Dépenses réalisées (B)	2 896 081
Recettes réalisées (A)	3 977 121
Résultat de l'exercice (A - B)	1 081 040
Solde antérieur reporté (C)	2 565 190
Solde cumulé (A - B + C) = Besoin de financement 2020	3 646 230

Restes à réaliser Dépenses (F)	1 317 657,28
Restes à réaliser Recettes (E)	497 399
Solde (E - F)	- 820 258

Le solde global d'investissement 2023 est égal à la somme du solde cumulé d'investissement (3 646 K€) et de celui des restes à réaliser (- 820 K€), soit : **2 826 K€**.

Il correspond à un excédent d'investissement qui permet à la communauté de communes de ne pas lever d'emprunt en 2023.

Le résultat de clôture de l'exercice calculé à partir des dépenses et recettes réalisées en Fonctionnement et Investissement, est positif et égal à : **2,19 millions**.

VI BUDGETS ANNEXES

6.1 Résultats de clôture

17 budgets annexes, dont 5 budgets annexes dissous au 31/12/2023.

Fonctionnement (€)	2023
Dépenses réalisées (B)	727 530
Recettes réalisées (A)	767 111
Résultat de l'exercice (A - B)	40 181
Excédent antérieur reporté (C)	189 159
Résultat cumulé à affecter (A - B + C)	229 340

Investissement (€)	2023
Dépenses réalisées (B)	455 122
Recettes réalisées (A)	1 327 694
Résultat de l'exercice (A - B)	872 572
Solde antérieur reporté (C)	-285 500
Solde cumulé (A - B + C) = Besoin de financement 2020	587 072

Restes à réaliser Dépenses (F)	123 965
Restes à réaliser Recettes (E)	43 922
Solde (E - F)	- 80 043

Le résultat cumulé de fonctionnement des 17 budgets annexes s'élève à 229 K€. Le résultat de clôture de l'investissement (y compris les restes à réaliser) s'élève à 507 K€.

Le résultat de clôture des 5 budgets annexes dissous au 31/12/2023 sera affecté au budget principal lors de l'adoption du budget supplémentaire :

Budgets annexes dissous au 31/12/2023	Fonctionnement	Investissement
ZA CHAVROCHES	- 153,00	-
ZAC LIERNOLLES	204,58	- 2,00
ZAC SEPT-FONS	5 682,58	-
ZAE DES BERNARDS	- 6 320,70	- 30 795,26
MAISON DU CANAL AVRILLY	14 745,62	- 39 871,00
Total	14 159,08	- 70 747,18

Résultat de clôture

CE QU'IL FAUT RETENIR

Le résultat cumulé de fonctionnement du budget principal et des 17 budgets annexes est de 2,75 millions d'euros.

Le résultat de clôture d'investissement cumulé du budget principal et des 17 budgets annexes est de 3,33 millions d'euros.

Le résultat de clôture consolidé est de 6,08 millions d'euros et correspond au fonds de roulement

6.2 Budgets annexes

ZONE D'ACTIVITES DES BERNARDS

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2022	CFU 2023	<i>Evolution</i>
011 - Charges à caractère général	98,58	686,04	595,9%
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	55,58	660,00	1087,5%
61 - SERVICES EXTERIEURS		500,00	
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS			
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS A	43,00	100,00	132,6%
66 - Charges financières	6 312,32	5 634,66	-10,7%
Total dépenses réelles	6 410,90	6 320,70	-1,4%
Total dépenses d'ordre		0,00	
Total dépenses de fonctionnement	6 410,90	6 320,70	-1,4%
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CA 2022	CFU 2023	<i>Evolution</i>
74 - Dotations et participations	5 524,00	0,00	-100,0%
Total recettes d'ordre	0,00	0,00	
002 - Excédent de fonctionnement r	887,16	0,00	-100,0%
Total recettes de fonctionnement	6 411,16	0,00	-100,0%
Résultat de l'exercice	-886,90	-6 320,70	612,7%
Résultat de clôture	0,26	-6 320,70	-2431138,5%

En 2008, l'ex-Communauté de communes Le Donjon Val Libre a acheté l'ancien équarrissage du Donjon pour y installer une zone d'activités et la déchetterie intercommunale.

En fonctionnement, les dépenses concernent les frais de consommation d'eau, d'entretien du terrain, la taxe foncière et les intérêts d'emprunt.

La zone ne disposant plus de terrain aménageable, le budget annexe est dissous au 31 décembre 2023, et les dépenses sont intégrées au budget principal.

Le résultat de clôture du fonctionnement sera affecté au budget principal lors du vote du budget supplémentaire.

ZONE D'ACTIVITES DES BERNARDS

DEPENSES INVESTISSEMENT	CA 2022	CFU 2023	Evolution
20 -Immob. Incorp. (sauf 204)			
204 - Subv. Equip. Versées			
21- Immob. Corporelles			
22- Immob. Reçues en affectation			
23- Immob. En cours			
Total dépenses d'équipement	0,00	0,00	
16 -Emprunts et dettes assimilés	15 034,67	15 760,85	4,8%
Total dépenses financières	15 034,67	15 760,85	4,8%
Total dépenses d'ordre		0,00	
Total dépenses d'investissement	15 034,67	15 760,85	4,8%
001 - Solde d'exécution négatif reporté	40 573,76	15 034,67	-62,9%

RECETTES INVESTISSEMENT	CA 2022	CFU 2023	Evolution
13- Subventions d'invest.			
16-Emprunts et dettes assimilées			
20- Immob. Corp. (sauf 204)			
10- Dotations, fonds divers et réserves	40 573,76	0,26	
26- Participations et créances rattachées			
27- Autres immob. Financières			
Total recettes réelles	40 573,76	0,26	-100,0%
Total recettes d'ordre		0,00	
Total recettes invest. de l'exercice	40 573,76	0,26	-100,0%
001 - Excédent d'investissement reporté		0,00	
Total recettes d'investissement	40 573,76	0,26	-100,0%

Résultat de l'exercice	25 539,09	-15 760,59	-161,7%
Résultat de clôture	-15 034,67	-30 795,26	104,8%

La seule dépense d'investissement concerne le remboursement du capital de l'emprunt.

La seule recette d'investissement provient de l'affectation du résultat.

Le résultat de clôture de l'investissement sera affecté au budget principal lors du vote du budget supplémentaire.

RESTAU BAR EPICERIE MONTAIGUET

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2022	CFU 2023	Evolution
011 - Charges à caractère général	3 549,99	4 496,82	26,7%
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	1 604,54	547,81	-65,9%
61 - SERVICES EXTERIEURS	824,45	2 617,09	217,4%
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS		165,92	
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS A	1 121,00	1 166,00	4,0%
66 - Charges financières	0,00	0,00	
Total dépenses réelles	3 549,99	4 496,82	26,7%
Total dépenses d'ordre	22 311,00	22 213,37	-0,4%
Total dépenses de fonctionnement	25 860,99	26 710,19	3,3%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CA 2022	CFU 2023	Evolution
70 - Produits des services, domaine	114,65		
74 - Dotations et participations	107,00	7 304,00	6726,2%
75 -Autres produits de gestion cour	11 812,62	10 040,21	-15,0%
77-Produits exceptionnels	163,94		
Total recettes réelles	12 198,21	17 344,21	42,2%
Total recettes d'ordre	9 365,00	9 365,00	0,0%
Total Recettes de l'exercice	21 563,21	26 709,21	23,9%
002 - Excédent de fonctionnement r	4 298,76	0,98	-100,0%
Total recettes de fonctionnement	25 861,97	26 710,19	3,3%

Résultat de l'exercice	-4 297,78	-0,98	-100,0%
Résultat de clôture	0,98	0,00	-100,0%

La Communauté de communes a acheté l'ancien « Hôtel de Bourgogne » à Montaignet-en-Forez, et après des travaux de rénovation, a installé un bar-restaurant et une épicerie, ainsi qu'un logement.

Ce budget relevant du régime des Services Publics Industriels et Commerciaux (SPIC), il doit être autonome financièrement.

Les frais d'assurance et la taxe foncière constituent les principales dépenses.

Les principales recettes sont constituées des loyers de la location du bar-restaurant, de l'épicerie et du logement.

Avec le départ du gérant du bar-restaurant, et donc du logement le 16 octobre 2023, les loyers perçus sont en baisse de 15% par rapport à 2022.

Une subvention d'équilibre du budget principal d'un montant de 7 304 € est nécessaire pour équilibrer la section.

RESTAU BAR EPICERIE MONTAIGNET

DEPENSES INVESTISSEMENT	CA 2022	CFU 2023	Evolution
20 -Immob. Incorp. (sauf 204)			
204 - Subv. Equip. Versées			
21- Immob. Corporelles			
22- Immob. Reçues en affectation			
23- Immob. En cours	1 610,37	0,00	
Total dépenses d'équipement	1 610,37	0,00	-100,0%
16 - Emprunts et dettes assimilés	33 218,65	8 218,65	-75,3%
Total dépenses financières	33 218,65	8 218,65	-75,3%
Total dépenses d'ordre	9 365,00	9 365,00	
Total dépenses d'investissement	44 194,02	17 583,65	-60,2%
001 - Solde d'exécution négatif reporté	0,00	0,00	

RECETTES INVESTISSEMENT	CA 2022	CFU 2023	Evolution
13- Subventions d'invest.			
16-Emprunts et dettes assimilées	1 500,00	19 095,00	1173,0%
20- Immob. Corp. (sauf 204)			
10- Dotations, fonds divers et réserves			
26- Participations et créances rattachées			
27- Autres immob. Financières			
Total recettes réelles	1 500,00	19 095,00	1173,0%
Total recettes d'ordre	22 311,00	22 213,37	-0,4%
Total recettes invest. de l'exercice	23 811,00	41 308,37	73,5%
001 - Excédent d'investissement reporté	50 636,26	30 253,24	-40,3%
Total recettes d'investissement	74 447,26	52 466,61	-29,5%

Résultat de l'exercice	-20 383,02	23 724,72	-216,4%
Résultat de clôture	30 253,24	53 977,96	78,4%

Restes à réaliser 2023- Recettes	0,00		
Restes à réaliser 2023- Dépenses	24 909,03		
Différence entre les Restes à réaliser 2023	-24 909,03		

RESULTAT CUMULE**29 068,93**

Le remboursement du capital de l'emprunt constitue la seule dépense d'investissement.

Les recettes réelles d'investissement sont constituées d'une avance du budget principal d'un montant de 18 495 € pour équilibrer la section.

Le montant des restes à réaliser 2023 correspond à l'engagement de la Communauté de communes pour l'acquisition du fonds de commerce de l'épicerie auprès du gérant qui fait valoir ses droits à la retraite à la fin de l'année 2023, ainsi qu'à des travaux de

remise en état du bar-restaurant avant la reprise par un nouvel exploitant.

Envoyé en préfecture le 03/04/2024
Reçu en préfecture le 03/04/2024
Publié le 
ID : 003-200071470-20240325-DELIB202433-DE

MAISON DU CANAL - AVRILLY

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2022	CFU 2023	Evolution
011 - Charges à caractère général	151,58	87,00	-42,6%
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS*			
61 - SERVICES EXTERIEURS			
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	69,58		
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS A	82,00	87,00	6,1%
66 - Charges financières			
Total dépenses réelles	151,58	87,00	-42,6%
Total dépenses d'ordre	911,00	1 299,00	42,6%
Total dépenses de fonctionnement	1 062,58	1 386,00	30,4%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CA 2022	CFU 2023	Evolution
74 - Dotations et participations			
75-Autres produits de gestion coura	7 632,80		
Total recettes d'ordre	0,00	0,00	
002 - Excédent de fonctionnement r	9 561,40	16 131,62	68,7%
Total recettes de fonctionnement	17 194,20	16 131,62	-6,2%

Résultat de l'exercice	6 570,22	-1 386,00	-121,1%
Résultat de clôture	16 131,62	14 745,62	-8,6%

La Communauté de communes a acheté une ancienne maison de garde le long du canal « de Roanne à Digoïn » sur la commune d'Avrilly. L'objectif était de rénover ce site constitué d'une maison d'habitation et d'une ancienne grange, en vue de créer un hébergement touristique ainsi qu'un espace animation dédié à la promotion du canal et l'organisation de manifestations.

La gestion de la location, qui a débuté en 2019, est assurée directement par la Communauté de communes.

La seule dépense de fonctionnement concerne la taxe foncière.

Ne comportant que peu d'opérations, ce budget annexe est dissous au 31 décembre 2023. Le résultat de clôture excédentaire de 14 745,62 € sera reporté au budget principal lors du vote du budget supplémentaire.

MAISON DU CANAL - AVRILLY

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le



ID : 003-200071470-20240325-DELIB202433-DE

DEPENSES INVESTISSEMENT	CA 2022	CFU 2023	Evolution
20 -Immob. Incorp. (sauf 204)			
204 - Subv. Equip. Versées			
21- Immob. Corporelles			
22- Immob. Reçues en affectation			
23- Immob. En cours			
Total dépenses d'équipement	0,00	0,00	
16 - Emprunts et dettes assimilés	5 567,65	5 567,65	0,0%
Total dépenses financières	5 567,65	5 567,65	0,0%
Total dépenses d'ordre		0,00	
Total dépenses d'investissement	5 567,65	5 567,65	0,0%
001 - Solde d'investissement négatif rep	30 945,70	35 602,35	15,0%

RECETTES INVESTISSEMENT	CA 2022	CFU 2023	Evolution
13- Subventions d'invest.			
16-Emprunts et dettes assimilées			
20- Immob. Corp. (sauf 204)			
10- Dotations, fonds divers et réserves			
26- Participations et créances rattachées			
27- Autres immob. Financières			
Total recettes réelles	0,00	0,00	
Total recettes d'ordre	911,00	1 299,00	42,6%
Total recettes invest. de l'exercice	911,00	1 299,00	42,6%
001 - Excédent d'investissement reporté	0,00	0,00	
Total recettes d'investissement	911,00	1 299,00	42,6%

Résultat de l'exercice	-4 656,65	-4 268,65	-8,3%
Résultat de clôture	-35 602,35	-39 871,00	12,0%

En dépense d'investissement, la seule dépense concerne le remboursement du capital de la dette, dont l'encours est intégralement remboursé ua 31 décembre 2023.

Le déficit de clôture d'investissement sera reporté au budget principal lors du vote du budget supplémentaire.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2022	CFU 2023	Evolution
011 - Charges à caractère général	1 584,38	1 900,83	20,0%
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	1,54		-100,0%
61 - SERVICES EXTERIEURS	378,84	534,83	
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	0,00		
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS A	1 204,00	1 366,00	13,5%
66 - Charges financières	1 438,30	1 349,78	-6,2%
Total dépenses réelles	3 022,68	3 250,61	7,5%
Total dépenses d'ordre	11 470,00	11 470,00	
Total dépenses de fonctionnement	14 492,68	14 720,61	1,6%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CA 2022	CFU 2023	Evolution
70 - Produits des services, domaine	2 727,67		
74 - Dotations et participations	0,00		
75 - Autres produits de gestion cour	14 944,63	15 433,90	3,3%
Total recettes d'ordre	7 199,06	7 199,06	0,0%
002 - Excédent de fonctionnement r	0,00	8 378,68	
Total recettes de fonctionnement	24 871,36	22 632,96	-9,0%

Résultat de l'exercice	10 378,68	7 912,35	-23,8%
Résultat de clôture	10 378,68	16 291,03	57,0%

La construction du bâtiment artisanal commencée en 2017 s'est achevée en 2018.
 Les premières locations ont été enregistrées en 2019.
 La principale dépense de fonctionnement provient de la taxe foncière.

Toutes les cellules sont louées au 1^{er} janvier 2023 et les recettes procurées par les loyers sont en hausse de 3,3 % en 2023.

BATIMENT ARTISANAL - LES BERNARDS

DEPENSES INVESTISSEMENT	CA 2022	CFU 2023	<i>Evolution</i>
20 -Immob. Incorp. (sauf 204)			
204 - Subv. Equip. Versées			
21- Immob. Corporelles			
22- Immob. Reçues en affectation			
23- Immob. En cours			
Total dépenses d'équipement	0,00	0,00	
16 - Emprunts et dettes assimilés	7 025,24	7 113,49	1,3%
Total dépenses financières	7 025,24	7 113,49	1,3%
Total dépenses d'ordre	7 199,06	7 199,06	
Total dépenses d'investissement	14 224,30	14 312,55	0,6%
001 - Solde d'investissement négatif rep	3 513,00	0,00	-100,0%

RECETTES INVESTISSEMENT	CA 2022	CFU 2023	<i>Evolution</i>
13- Subventions d'invest.			
16-Emprunts et dettes assimilées			
20- Immob. Corp. (sauf 204)			
10- Dotations, fonds divers et réserves	6 707,33	2 000,00	-70,2%
26- Participations et créances rattachées			
27- Autres immob. Financières			
Total recettes réelles	6 707,33	2 000,00	-70,2%
Total recettes d'ordre	11 470,00	11 470,00	0,0%
Total recettes invest. de l'exercice	18 177,33	13 470,00	-25,9%
001 - Excédent d'investissement reporté		440,03	
Total recettes d'investissement	18 177,33	13 910,03	-23,5%

Résultat de l'exercice	3 953,03	-842,55	-121,3%
Résultat de clôture	440,03	-402,52	-191,5%

Le remboursement de l'emprunt constitue la principale opération de la section d'investissement en dépense.

BIC ATELIERS RELAIS

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le



ID : 003-200071470-20240325-DELIB202433-DE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2022	CFU 2023	Evolution
011 - Charges à caractère général	4 920,47	2 226,99	-54,7%
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS		561,51	
61 - SERVICES EXTERIEURS	970,47	1 186,48	22,3%
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	367,00	0,00	-100,0%
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS A	3 583,00	479,00	-86,6%
66 - Charges financières	0,53	0,00	-100,0%
67 - Charges spécifiques	2 314,00	168,30	-92,7%
Total dépenses réelles	7 235,00	2 395,29	-66,9%
Total dépenses d'ordre	22 082,00	22 082,00	0,0%
Total dépenses de fonctionnement	29 317,00	24 477,29	-16,5%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CA 2022	CFU 2023	Evolution
70 - Produits des services, domaine	3 468,80	0,00	
74 - Dotations et participations	2 197,00	13 362,61	508,2%
75 - Autres produits de gestion cour	4 339,20	4 630,08	6,7%
77- Produits spécifiques	19 060,09	0,00	-100,0%
Total recettes réelles	29 065,09	17 992,69	-38,1%
Total recettes d'ordre	3 242,00	3 242,00	0,0%
002 - Excédent de fonctionnement r	252,51	3 242,60	1184,1%
Total recettes de fonctionnement	32 559,60	24 477,29	-24,8%
Résultat de l'exercice	2 990,09	-3 242,60	-208,4%
Résultat de clôture	3 242,60	0,00	-100,0%

Le Budget BIC comprend l'abattoir sis à Dompierre-sur-Besbre. Les principales dépenses de fonctionnement portent sur les frais d'assurance et la taxe foncière.

Les recettes proviennent de la location de l'abattoir, ainsi que d'une subvention du budget principal de 13 362,61 € pour équilibrer la section de fonctionnement.

BIC ATELIERS RELAIS

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le



ID : 003-200071470-20240325-DELIB202433-DE

DEPENSES INVESTISSEMENT	CA 2022	CFU 2023	Evolution
20 -Immob. Incorp. (sauf 204)			
204 - Subv. Equip. Versées			
21- Immob. Corporelles		616,54	
22- Immob. Reçues en affectation			
23- Immob. En cours		21 444,27	
Total dépenses d'équipement	0,00	22 060,81	
16 - Emprunts et dettes assimilés	515,87	0,00	-100,0%
Total dépenses financières	515,87	0,00	-100,0%
Total dépenses d'ordre	3 242,00	3 242,00	
Total dépenses d'investissement	3 757,87	25 302,81	573,3%
001 - Solde d'investissement négatif reporté		0,00	

RECETTES INVESTISSEMENT	CA 2022	CFU 2023	Evolution
13- Subventions d'invest.			
16-Emprunts et dettes assimilées			
20- Immob. Corp. (sauf 204)			
10- Dotations, fonds divers et réserves			
26- Participations et créances rattachées			
27- Autres immob. Financières			
Total recettes réelles	0,00	0,00	
Total recettes d'ordre	22 082,00	22 082,00	0,0%
Total recettes invest. de l'exercice	22 082,00	22 082,00	0,0%
001 - Excédent d'investissement reporté	176 134,04	194 458,47	10,4%
Total recettes d'investissement	198 216,04	216 540,47	9,2%

Résultat de l'exercice	18 324,13	-3 220,81	-117,6%
Résultat de clôture	194 458,17	191 237,66	-1,7%

Restes à réaliser 2023- Recettes		0,00	
Restes à réaliser 2023- Dépenses		408,58	
Différence entre les Restes à réaliser 2023		-408,58	

RESULTAT CUMULE

190 829,08

Des travaux ont été réalisés à l'abattoir en 2023 pour un montant de 22 060,81 €. La section d'investissement est en suréquilibre grâce à un excédent reporté important et aux amortissements.

ZA SALIGNY

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le



ID : 003-200071470-20240325-DELIB202433-DE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2022	CFU 2023	Evolution
011 - Charges à caractère général	60,00	64,00	6,7%
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS			
61 - SERVICES EXTERIEURS			
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS			
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS A	60,00	64,00	6,7%
66 - Charges financières			
Total dépenses réelles	60,00	64,00	6,7%
Total dépenses d'ordre		0,00	
Total dépenses de fonctionnement	60,00	64,00	6,7%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CA 2022	CFU 2023	Evolution
74 - Dotations et participations			
Total recettes d'ordre			
002 - Excédent de fonctionnement r	8 644,99	8 584,99	-0,7%
Total recettes de fonctionnement	8 644,99	8 584,99	-0,7%

Résultat de l'exercice	-60,00	-64,00	6,7%
Résultat de clôture	8 584,99	8 520,99	-0,7%

Deux entreprises sont installées sur la ZA de Saligny-sur-Roudon :

- Chaudronnerie Métallurgie Salignoise (CMS) depuis 2003,
- Scierie Chassot depuis 2016.

En 2023, des parcelles ont été vendues à ces 2 entreprises.

La seule dépense de fonctionnement provient de la taxe foncière.

DEPENSES INVESTISSEMENT	CA 2022	CFU 2023	Evolution
20 -Immob. Incorp. (sauf 204)			
204 - Subv. Equip. Versées			
21- Immob. Corporelles			
22- Immob. Reçues en affectation			
23- Immob. En cours			
Total dépenses d'équipement	0,00	0,00	
16- Emprunts et dettes assimilés			
Total dépenses financières	0,00	0,00	
Total dépenses d'ordre		0,00	
Total dépenses d'investissement	0,00	0,00	
001 - Solde d'investissement négatif reporté		0,00	

RECETTES INVESTISSEMENT	CA 2022	CFU 2023	Evolution
13- Subventions d'invest.			
16-Emprunts et dettes assimilées			
20- Immob. Corp. (sauf 204)			
10- Dotations, fonds divers et réserves			
26- Participations et créances rattachées			
27- Autres immob. Financières			
Total recettes réelles	0,00	0,00	
Total recettes d'ordre			
Total recettes invest. de l'exercice	0,00	0,00	
001 - Excédent d'investissement reporté		0,00	
Total recettes d'investissement	0,00	0,00	

Résultat de l'exercice	0,00	0,00	
Résultat de clôture	0,00	0,00	

Restes à réaliser 2023- Recettes		0,00	
Restes à réaliser 2023- Dépenses		23 425,00	
Différence entre les Restes à réaliser 2023		-23 425,00	

RESULTAT CUMULE -23 425,00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2022	CFU 2023	<i>Evolution</i>
011 - Charges à caractère général	140,00	153,00	9,3%
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS			
61 - SERVICES EXTERIEURS			
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS			
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS A	140,00	153,00	9,3%
66 - Charges financières			
Total dépenses réelles	140,00	153,00	9,3%
Total dépenses d'ordre	0,00	0,00	
Total dépenses de fonctionnement	140,00	153,00	9,3%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CA 2022	CFU 2023	<i>Evolution</i>
74 - Dotations et participations			
Total recettes d'ordre	140,00		
002 - Excédent de fonctionnement r	866,08		-100,0%
Total recettes de fonctionnement	1 006,08	0,00	-100,0%

Résultat de l'exercice	0,00	-153,00	
Résultat de clôture	866,08	-153,00	-117,7%

En 2003, la Communauté de communes a fait l'acquisition de deux parcelles de terrain situées sur la commune de Chavroches : parcelle A de 16 210 m² et parcelle B de 15 895 m², soit une superficie totale de 32 105 m².

En 2013, la Communauté de communes a effectué la cession partielle de la parcelle B, pour 2 312 m² à la CUMA Epi d'Or pour y construire un hangar de stockage de 630 m² pour 1 800 €. Le reste de la parcelle, soit 13 583 m², est utilisé pour des besoins agricoles.

La seule dépense de fonctionnement concerne la taxe foncière.

Les terrains non aménageables offrant peu d'opportunités, le budget annexe est dissous au 31 décembre 2023.

Le résultat de clôture déficitaire sera reporté au budget principal lors du vote du budget supplémentaire.

ZA CHAVROCHES

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le



ID : 003-200071470-20240325-DELIB202433-DE

DEPENSES INVESTISSEMENT	CA 2022	CFU 2023	<i>Evolution</i>
20 -Immob. Incorp. (sauf 204)			
204 - Subv. Equip. Versées			
21- Immob. Corporelles			
22- Immob. Reçues en affectation			
23- Immob. En cours			
Total dépenses d'équipement	0,00	0,00	
16- Emprunts et dettes assimilés			
Total dépenses financières	0,00	0,00	
Total dépenses d'ordre	140,00	0,00	-100,0%
Total dépenses d'investissement	140,00	0,00	-100,0%
001 - Solde d'investissement négatif rep	805,00	945,00	17,4%

RECETTES INVESTISSEMENT	CA 2022	CFU 2023	<i>Evolution</i>
13- Subventions d'invest.			
16-Emprunts et dettes assimilées			
20- Immob. Corp. (sauf 204)			
10- Dotations, fonds divers et réserves		866,08	
26- Participations et créances rattachées			
27- Autres immob. Financières			
Total recettes réelles	0,00	866,08	
Total recettes d'ordre			
Total recettes invest. de l'exercice	0,00	866,08	
001 - Excédent d'investissement reporté		0,00	
Total recettes d'investissement	0,00	0,00	

Résultat de l'exercice	-140,00	866,08	-718,6%
Résultat de clôture	-945,00	-78,92	-91,6%

La seule recette d'investissement provient de l'affectation du résultat de fonctionnement de 2022.

ZA LIERNOLLES

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le



ID : 003-200071470-20240325-DELIB202433-DE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2022	CFU 2023	<i>Evolution</i>
011 - Charges à caractère général			
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS			
61 - SERVICES EXTERIEURS			
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS			
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES			
66 - Charges financières			
Total dépenses réelles			
Total dépenses d'ordre		0,00	
Total dépenses de fonctionnement	0,00	0,00	

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CA 2022	CFU 2023	<i>Evolution</i>
74 - Dotations et participations			
Total recettes d'ordre			
002 - Excédent de fonctionnement r	205,00	204,58	-0,2%
Total recettes de fonctionnement	205,00	204,58	-0,2%

Résultat de l'exercice	0,00	0,00	
Résultat de clôture	205,00	204,58	-0,2%

Cette zone d'une superficie totale de 9 605 m² est occupée pour partie (5 660 m²) depuis 2005 par l'atelier relais de mécanique agricole Agri-Auto. Il reste à ce jour une parcelle disponible de 2 720 m².

Aucune dépense de fonctionnement.

Les terrains non aménageables offrant peu d'opportunités, le budget annexe est dissous au 31 décembre 2023.

Le résultat de clôture excédentaire sera reporté au budget principal lors du vote du budget supplémentaire.

ZA LIERNOLLES

DEPENSES INVESTISSEMENT	CA 2022	CFU 2023	Evolution
20 -Immob. Incorp. (sauf 204)			
204 - Subv. Equip. Versées			
21- Immob. Corporelles			
22- Immob. Reçues en affectation			
23- Immob. En cours			
Total dépenses d'équipement	0,00	0,00	
16 - Emprunts et dettes assimilés			
Total dépenses financières	0,00	0,00	
Total dépenses d'ordre		0,00	
Total dépenses d'investissement	0,00	0,00	
001 - Solde d'investissement négatif rep	2,00	2,00	0,0%

RECETTES INVESTISSEMENT	CA 2022	CFU 2023	Evolution
13- Subventions d'invest.			
16-Emprunts et dettes assimilées			
20- Immob. Corp. (sauf 204)			
10- Dotations, fonds divers et réserves		0,00	
26- Participations et créances rattachées			
27- Autres immob. Financières			
Total recettes réelles	0,00	0,00	
Total recettes d'ordre			
Total recettes invest. de l'exercice	0,00	0,00	
001 - Excédent d'investissement reporté		0,00	
Total recettes d'investissement	0,00	0,00	

Résultat de l'exercice	0,00	0,00	
Résultat de clôture	-2,00	-2,00	0,0%

Aucune dépense et recette d'investissement sur l'exercice 2023.

ZA SEPT FONTS

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le



ID : 003-200071470-20240325-DELIB202433-DE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2022	CFU 2023	Evolution
011 - Charges à caractère général	245,22	924,38	277,0%
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	180,22	854,38	374,1%
61 - SERVICES EXTERIEURS			
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS			
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS A	65,00	70,00	7,7%
66 - Charges financières	0,00	0,00	
Total dépenses réelles	245,22	924,38	277,0%
Total dépenses d'ordre	0,00	63 453,46	
Total dépenses de fonctionnement	245,22	64 377,84	26153,1%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CA 2022	CFU 2023	Evolution
70 - Produits des services, domaine	0,00	4 250,00	
74 - Dotations et participations			
Total recettes d'ordre	245,22	4 250,00	1633,1%
002 - Excédent de fonctionnement r	65 810,42	65 810,42	0,0%
Total recettes de fonctionnement	66 055,64	70 060,42	6,1%

Résultat de l'exercice	0,00	-60 127,84	
Résultat de clôture	65 810,42	5 682,58	-91,4%

En 2008, la Communauté de communes a fait l'acquisition de terrains pour réaliser une zone d'activités d'environ 10 hectares.

Cette zone est située à côté de l'entreprise STELLANTIS et de l'autoroute A79.

Depuis 2014, la ZA de Sept Fons accueille les entreprises : Michaud Location, entreprise de location de matériel de BTP et agricole, sur une parcelle de 5 470 m², Thivent Val de Besbre, entreprise de travaux publics, installée sur une superficie totale de 13 275 m² et SCI ATNS, unité de fabrication de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie, sur une parcelle de 14 375 m².

En 2019, le SICTOM Nord Allier a sollicité l'acquisition d'une partie de parcelle de terrain communautaire pour réaliser un bassin de rétention sur l'espace privé à la déchetterie de Dompierre-sur-Besbre.

La totalité de la surface à bâtir de la ZA est utilisée.

En revanche, une parcelle de terrain de 7 hectares, classée en zone AUI au PLU communal est considérée comme « friche industrielle » : de par ses caractéristiques géotechniques, elle ne peut accueillir de bâtiment. Elle autorise l'implantation d'une centrale photovoltaïque sur la zone.

En 2016, la société de développement d'énergies photovoltaïques et éoliennes, LUXEL, a déposé un projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol sur la zone. Une convention de mise à disposition du bien avec promesse de bail emphytéotique a été adoptée par le conseil communautaire du 24 septembre 2018.

Le permis de construire a été déposé par la société CPV SUN 40, créée par la société LUXEL pour porter l'autorisation de construire, les droits à vendre l'électricité et le bail foncier de la centrale photovoltaïque de Dompierre-sur-Besbre.

Les frais de taxe foncière et d'électricité constituent les principales dépenses de fonctionnement.

La recette de 4 250 € provient du produit de cession de la parcelle au SICTOM Nord-Allier.

La zone d'activité étant intégralement aménagée, le budget annexe est dissous au 31 décembre 2023.

Le résultat de clôture excédentaire sera reporté au budget principal lors du vote du budget supplémentaire.

ZA SEPT FONDS

DEPENSES INVESTISSEMENT	CA 2022	CFU 2023	Evolution
20 -Immob. Incorp. (sauf 204)			
204 - Subv. Equip. Versées			
21- Immob. Corporelles			
22- Immob. Reçues en affectation			
23- Immob. En cours			
Total dépenses d'équipement	0,00	0,00	
16 - Emprunts et dettes assimilés			
Total dépenses financières	0,00	0,00	
Total dépenses d'ordre	245,22	0,00	
Total dépenses d'investissement	245,22	0,00	-100,0%
001 - Solde d'investissement négatif rep	63 208,24	63 453,46	0,4%

RECETTES INVESTISSEMENT	CA 2022	CFU 2023	Evolution
13- Subventions d'invest.			
16-Emprunts et dettes assimilées			
20- Immob. Corp. (sauf 204)			
10- Dotations, fonds divers et réserves			
26- Participations et créances rattachées			
27- Autres immob. Financières			
Total recettes réelles	0,00	0,00	
Total recettes d'ordre		63 453,46	
Total recettes invest. de l'exercice	0,00	63 453,46	
001 - Excédent d'investissement reporté		0,00	
Total recettes d'investissement	0,00	63 453,46	

Résultat de l'exercice	-245,22	63 453,46	-25976,1%
Résultat de clôture	-63 453,46	0,00	-100,0%

HEBERGEMENTS TOURISTIQUES

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le



ID : 003-200071470-20240325-DELIB202433-DE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2022	CFU 2023	Evolution
011 - Charges à caractère général	40 539,79	70 174,95	73,1%
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	20 431,28	21 913,60	7,3%
61 - SERVICES EXTERIEURS	12 868,41	40 248,11	212,8%
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	5 127,49	5 942,10	15,9%
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS A	2 112,61	2 071,14	-2,0%
012 - Charges de personnel, frais as	32 620,00	32 103,36	-1,6%
66 - Charges financières	0,00	0,00	
Total dépenses réelles	73 159,79	102 278,31	39,8%
Total dépenses d'ordre	77 710,63	81 395,43	4,7%
002 - Déficit de fonctionnement repc	722,42	65 810,42	9009,7%
Total dépenses de fonctionnement	151 592,84	183 673,74	21,2%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CA 2022	CFU 2023	Evolution
70 - Produits des services, domaine	187,92	0,00	-100,0%
74 - Dotations et participations	19 636,00	3 296,88	-83,2%
75 - Autres produits de gestion cour	84 580,94	83 446,83	-1,3%
77-Produits exceptionnels		45 592,01	
Total recettes d'ordre	49 263,00	49 263,00	0,0%
002 - Excédent de fonctionnement r	0,00	2 075,02	
Total recettes de fonctionnement	153 667,86	183 673,74	19,5%

Résultat de l'exercice	2 797,44	-2 075,02	-174,2%
Résultat de clôture	2 075,02	0,00	-100,0%

Les hébergements touristiques sont constitués des gîtes d'étape à Pierrefitte-sur-Loire et à Avrilly, des gîtes « Le Moutier » et « Les loges » à Thionne, de 12 Mobil-home situés à Pierrefitte-sur-Loire et des parcs résidentiels de loisir de Jaligny-sur-Besbre (6 chalets).

Les dépenses de fonctionnement comprennent des charges à caractère général : consommation eau, électricité, fournitures d'entretien, taxes foncières, frais d'assurance, maintenance, et des réparations rendues nécessaires sur les mobil-homes à Pierrefitte à la suite des intempéries de grêle survenue en 2022. Les charges à caractère général ont donc fortement augmenté par rapport à 2022 (+ 73,1 %).

Les frais de personnel représentent une dépense de 32 103 €, et sont en légère baisse par rapport à 2022.

Les recettes procurées par les locations des hébergements touristiques sont en légère baisse en 2023, par rapport à 2022 (-1,3%).

La hausse des recettes de fonctionnement 19,5% en 2023 est liée à l'indemnité versée par l'assurance pour les sinistres déclarés sur les hébergements touristiques à la suite des intempéries de 2022.

HEBERGEMENTS TOURISTIQUES

DEPENSES INVESTISSEMENT	CA 2022	CFU 2023	Evolution
10- PRL PIERREFITTE	496,08	24 817,12	4902,6%
16-AMENAG. HEBERG. TOURISTIQUES		3 957,58	
201801-AIRE DE CAMPING CAR	55 320,20		-100,0%
201802-GITE Le Moutier - Thionne			
201901-PRL Jaligny - Les Chalets de la Besbre		33,75	
202001 - GITE Les loges - Thionne	10 275,25	20 226,54	96,8%
Total dépenses d'équipement	66 091,53	49 034,99	-25,8%
16-Emprunts et dettes assimilés	0,00	350,00	
Total dépenses financières	0,00	350,00	
Total dépenses d'ordre	49 263,00	49 263,00	0,0%
Total dépenses d'investissement	115 354,53	98 647,99	-14,5%
001 - Solde d'investissement négatif reporté		0,00	

RECETTES INVESTISSEMENT	CA 2022	CFU 2023	Evolution
16-Emprunts et dettes assimilées	370,00	350,00	-5,4%
201801-AIRE DE CAMPING CAR	76 641,33		
201802-GITE Le Moutier - Thionne	5 725,60		
202001 - GITE Les loges - Thionne	6 640,64		
27- Autres immob. Financières			
Total recettes réelles	89 377,57	350,00	-99,6%
Total recettes d'ordre	77 710,63	81 395,43	4,7%
Total recettes invest. de l'exercice	167 088,20	81 745,43	-51,1%
001 - Excédent d'investissement reporté	286 057,31	337 790,98	18,1%
Total recettes d'investissement	453 145,51	419 536,41	-7,4%

Résultat de l'exercice	51 733,67	-16 902,56	-132,7%
Résultat de clôture	337 790,98	320 888,42	-5,0%

Restes à réaliser 2023- Recettes		0,00	
Restes à réaliser 2023- Dépenses		1 825,00	
Différence entre les Restes à réaliser 2023		-1 825,00	

RESULTAT CUMULE

319 063,42

Les principales dépenses d'investissement ont concerné des travaux d'aménagement et de rénovation des mobil-homes à Pierrefitte et du gîte « Les Loges » à Thionne.

ATELIER DES VERNISSES

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le



ID : 003-200071470-20240325-DELIB202433-DE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2022	CFU 2023	Evolution
011 - Charges à caractère général	4 044,56	5 906,52	46,0%
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	0,00		
61 - SERVICES EXTERIEURS	1 077,56	2 907,52	169,8%
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS			
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS A	2 967,00	2 999,00	1,1%
66 - Charges financières	8 773,09	7 699,60	-12,2%
Total dépenses réelles	12 817,65	13 606,12	6,2%
Total dépenses d'ordre	37 396,00	37 545,00	0,4%
Total dépenses de fonctionnement	50 213,65	51 151,12	1,9%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CA 2022	CFU 2023	Evolution
70 - Produits des services, domaine	2 967,00	4 864,20	63,9%
74 - Dotations et participations	0,00		
75 - Autres produits de gestion cour	39 907,98	41 650,16	4,4%
77-Produits exceptionnels			
Total recettes d'ordre	9 945,00	9 945,00	0,0%
002 - Excédent de fonctionnement reporté		2 606,33	
Total recettes de fonctionnement	52 819,98	59 065,69	11,8%

Résultat de l'exercice	2 606,33	5 308,24	103,7%
Résultat de clôture	2 606,33	7 914,57	203,7%

En 2008, la Communauté de communes a réalisé un bâtiment de 1 022 m² sur la Zone d'Activité des Vernisses à Diou pour y installer la SARL « Atelier des Vernisses », entreprise adaptée. En 2019, la Communauté de communes a réalisé pour cette SARL les travaux de construction d'une extension de 225 m² du bâtiment.

Les dépenses de fonctionnement sont principalement constituées de la taxe foncière, de la prime d'assurance, ainsi que des intérêts d'emprunt.

Les recettes de fonctionnement sont constituées des produits des loyers perçus par la SARL Atelier des Vernisses. Elles sont en hausse de 4,4% par rapport à 2022.

Une indemnité d'assurance d'un montant de 4 864 € a été perçue suite au dégâts causés par la grêle en juin 2023.

ATELIER DES VERNISSES

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le



ID : 003-200071470-20240325-DELIB202433-DE

DEPENSES INVESTISSEMENT	CA 2022	CFU 2023	Evolution
001-Travaux - Aménagement	2 486,20		-100,0%
2018002 - Agrandissement Atelier			
2021001 - Construction bâtiment		17 416,00	
2022 001 - Aménagement parking		87 725,50	
Total dépenses d'équipement	2 486,20	105 141,50	4129,0%
16- Emprunts et dettes assimilés	23 767,38	24 840,35	4,5%
Total dépenses financières	23 767,38	24 840,35	4,5%
Total dépenses d'ordre	9 945,00	9 945,00	
Total dépenses d'investissement	36 198,58	139 926,85	286,6%
001 - Solde d'investissement négatif rep	77 488,42	0,00	-100,0%

RECETTES INVESTISSEMENT	CA 2022	CFU 2023	Evolution
13- Subventions d'invest.			
16-Emprunts et dettes assimilées		73 878,00	
001-Travaux - Aménagement	30 000,00		
10- Dotations, fonds divers et réserves	77 599,62		
2018002 - Agrandissement Atelier			
Total recettes réelles	107 599,62	73 878,00	-31,3%
Total recettes d'ordre	37 396,00	37 545,00	0,4%
Total recettes invest. de l'exercice	144 995,62	111 423,00	-23,2%
001 - Excédent d'investissement reporté		31 308,62	
Total recettes d'investissement	144 995,62	142 731,62	-1,6%

Résultat de l'exercice	108 797,04	-28 503,85	-126,2%
Résultat de clôture	31 308,62	2 804,77	-91,0%

Restes à réaliser 2023- Recettes		15 404,60	
Restes à réaliser 2023- Dépenses		22 750,61	
Différence entre les Restes à réaliser 2023		-7 346,01	

RESULTAT CUMULE

-4 541,24

En 2023, les dépenses d'investissement comprennent l'opération d'aménagement du parking, ainsi que l'engagement de l'opération relative aux travaux d'extension de l'atelier des Vernisses.

Les travaux ont démarré en début d'année 2024.

La section d'investissement est équilibrée grâce à une avance du budget principal d'un montant de 73 878 €.



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2022	CFU 2023	Evolution
011 - Charges à caractère général	3 687,08	3 380,30	-8,3%
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS			
61 - SERVICES EXTERIEURS	202,04	285,22	41,2%
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	1 522,04	1 217,08	-20,0%
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS A	1 963,00	1 878,00	-4,3%
65 -Autres charges de gestion coura	0,50		
66 - Charges financières	1 730,57	1 326,03	-23,4%
67 - Charges spécifiques	1,43		
Total dépenses réelles	5 419,58	4 706,33	-13,2%
Total dépenses d'ordre	6 722,50	6 722,50	0,0%
Total dépenses de fonctionnement	12 142,08	11 428,83	-5,9%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CA 2022	CFU 2023	Evolution
74 - Dotations et participations	2 765,00	3 942,33	42,6%
75- Autres produits de gestion cour	9 377,70	7 486,50	-20,2%
Total recettes d'ordre	12 142,70	0,00	-100,0%
002 - Excédent de fonctionnement r	0,00	0,00	
Total recettes de fonctionnement	12 142,70	11 428,83	-5,9%

Résultat de l'exercice	0,62	0,00	-100,0%
Résultat de clôture	0,62	0,00	-100,0%

Le budget Cœur commercial de Saint-Gérand-le-Puy regroupe les opérations concernant les locations et l'entretien d'un bâtiment en copropriété. Ce dernier est constitué au rez-de-chaussée de deux locaux commerciaux, dont l'un d'une superficie de 63 m² est loué à Locaposte. L'autre local, d'une superficie de 180 m² est vide. Un projet d'installation d'une pharmacie est à l'étude. L'étage du bâtiment est constitué de logements, propriété d'Allier-Habitat.

L'essentiel des dépenses de fonctionnement est constitué des frais liés au bâtiment (assurance, contrôle et maintenance périodique, frais de gestion de copropriété, taxe foncière), charges financières (intérêt d'emprunt).

Les recettes de fonctionnement sont constituées des loyers perçus, en baisse de 20,2% par rapport à 2022.

Une subvention du budget principal de 3 942 € est nécessaire pour équilibrer la section de fonctionnement.

DEPENSES INVESTISSEMENT	CA 2022	CFU 2023	Evolution
20- Immob. Incorpor. (sauf 204)			
204 - Subv. Equip. Versées			
21- Immob. Corporelles			
22- Immob. Reçues en affectation			
23- Immob. En cours			
Total dépenses d'équipement	0,00	0,00	
16- Emprunts et dettes	9 900,00	9 300,00	-6,1%
Total dépenses financières	9 900,00	9 300,00	-6,1%
Total dépenses d'ordre		0,00	
Total dépenses d'investissement	9 900,00	9 300,00	-6,1%
001 - Solde d'investissement négatif re	7 000,78	773,81	-88,9%

RECETTES INVESTISSEMENT	CA 2022	CFU 2023	Evolution
13- Subventions d'invest.			
16-Emprunts et dettes assimilées			
20- Immob. Corp. (sauf 204)			
10- Dotations, fonds divers et réserves	9 404,47	0,62	-100,0%
26- Participations et créances rattachées			
27- Autres immob. Financières			
Total recettes réelles	9 404,47	0,62	-100,0%
Total recettes d'ordre	6 722,50	6 722,50	0,0%
Total recettes invest. de l'exercice	16 126,97	6 723,12	-58,3%
001 - Excédent d'investissement reporté		0,00	
Total recettes d'investissement	16 126,97	6 723,12	-58,3%

Résultat de l'exercice	6 226,97	-2 576,88	-141,4%
Résultat de clôture	-773,81	-3 350,69	333,0%

En 2023, la seule dépense d'investissement concerne le remboursement du capital d'emprunt.

POLE EMPLOI ENTREPRISES

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le



ID : 003-200071470-20240325-DELIB202433-DE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2022	CFU 2023	Evolution
011 - Charges à caractère général	13 518,05	21 095,10	56,1%
60 - ACHATS ET VARIATION DES STO	8 009,99	16 601,10	107,3%
61 - SERVICES EXTERIEURS	1 011,06	0,00	
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS			
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS	4 497,00	4 494,00	-0,1%
66 - Charges financières	7 644,89	6 811,27	-10,9%
67 - Charges spécifiques		1 486,29	
Total dépenses réelles	21 162,94	29 392,66	38,9%
Total dépenses d'ordre	46 655,00	46 712,00	
Total dépenses de fonctionnement	67 817,94	76 104,66	12,2%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CA 2022	CFU 2023	Evolution
74 - Dotations et participations	26 147,00	15 446,43	-40,9%
75 - Autres produits de gestion cour	43 569,77	47 272,23	8,5%
Total recettes d'ordre	13 386,00	13 386,00	0,0%
002 - Excédent de fonctionnement reporté		0,00	
Total recettes de fonctionnement	83 102,77	76 104,66	-8,4%

Résultat de l'exercice	15 284,83	0,00	-100,0%
Résultat de clôture	15 284,83	0,00	-100,0%

Le budget Pôle Emploi Entreprises est assujéti à la TVA. Il regroupe les opérations concernant les locations et l'entretien d'un bâtiment communautaire composé de bureaux et de salles de réunion au siège de la Communauté de communes à Varennes.

L'essentiel des dépenses et recettes de fonctionnement est lié à la location même du bâtiment.

Les dépenses comprennent l'eau, l'électricité, le chauffage, la taxe foncière, les intérêts d'emprunt et l'amortissement du bâtiment.

Les dépenses liées à l'électricité et au chauffage (gaz) ont fortement augmentées en 2023 (+107,3%).

Les recettes sont constituées des loyers et avances sur charges, ainsi que d'une subvention du budget principal d'un montant de 15 446 €, nécessaire pour équilibrer la section de fonctionnement.

Les recettes procurées par les loyers sont en hausse de 8,5 % par rapport à 2022.

DEPENSES INVESTISSEMENT	CA 2022	CFU 2023	Evolution
20-Immob. Incorpor. (sauf 204)			
204 - Subv. Equip. Versées			
21- Immob. Corporelles			
22- Immob. Reçues en affectation			
23- Immob. En cours	2 224,29		
Total dépenses d'équipement	2 224,29	0,00	-100,0%
16 - Emprunts et dettes assimilés	51 666,67	51 666,67	0,0%
Total dépenses financières	51 666,67	51 666,67	0,0%
Total dépenses d'ordre	13 386,00	13 386,00	
Total dépenses d'investissement	67 276,96	65 052,67	-3,3%
001 - Solde d'investissement négatif re	40 267,16	17 095,12	-57,5%

RECETTES INVESTISSEMENT	CA 2022	CFU 2023	Evolution
13- Subventions d'invest.			
16-Emprunts et dettes assimilées		0,00	
20- Immob. Corp. (sauf 204)			
10- Dotations, fonds divers et réserves	43 794,00	15 284,83	
26- Participations et créances rattachées			
27- Autres immob. Financières			
Total recettes réelles	43 794,00	15 284,83	
Total recettes d'ordre	46 655,00	46 712,00	
Total recettes invest. de l'exercice	90 449,00	61 996,83	
001 - Excédent d'investissepent reporté			
Total recettes d'investissement	90 449,00	46 712,00	-48,4%

Résultat de l'exercice	23 172,04	-3 055,84	-113,2%
Résultat de clôture	-17 095,12	-20 150,96	17,9%

La seule dépense d'investissement concerne le remboursement du capital de l'emprunt.

La section est équilibrée grâce à un virement de la section de fonctionnement (46 712 €), et à l'affectation du résultat 2022 (15 285 €).

ZAC LA FEUILLOUSE

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le



ID : 003-200071470-20240325-DELIB202433-DE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2022	CFU 2023	Evolution
011 - Charges à caractère général	54,00	3 060,00	5566,7%
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS		1 120,00	
61 - SERVICES EXTERIEURS		1 849,00	
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS			
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS	54,00	91,00	68,5%
66 - Charges financières			
Total dépenses réelles		3 060,00	
Total dépenses d'ordre		132 922,05	
Total dépenses de fonctionnement	54,00	135 982,05	251718,6%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CA 2022	CFU 2023	Evolution
70 - Produits des services, du domaine et ventes divers		116 216,00	
74 - Dotations et participations			#DIV/0!
75 - Autres produits de gestion courante	14 600,00	16 188,78	
Total recettes d'ordre	0,00		
002 - Excédent de fonctionnement	3 345,78	17 891,78	434,8%
Total recettes de fonctionnement	17 945,78	150 296,56	737,5%

Résultat de l'exercice	14 546,00	-3 577,27	-124,6%
Résultat de clôture	17 891,78	14 314,51	-20,0%

Dans le cadre d'une concession d'aménagement des deux zones d'activité située à Varennes-sur-Allier (ZAC de la Feuillouse et ZAC de Varennes-Forterre), la Communauté de communes a confié la réalisation et la commercialisation, respectivement par délibérations du 29 janvier 1991 et du 18 septembre 2006, à la Société d'Equipement de l'Auvergne (SEAu).

Pour mettre fin au financement de la trésorerie négative de la Seau, la Communauté de communes, par délibération du 22 juin 2015, a décidé de racheter les terrains viabilisés des deux ZAC de 2015 à 2018 en vue de les commercialiser.

Deux budgets annexes ont été créés par délibération du conseil communautaire du 20 novembre 2017.

Des cessions de parcelles ont été réalisées ou sont en cours :

- Parcelle ZH 60 ZAC La Pépie d'une superficie de 7 072 m² à l'entreprise HTI Services/NB DEVELOPPEMENT, spécialisée en construction de flexibles industriels.
- Parcelle ZH 84 ZAC La Pépie d'une superficie de 12 933 m² à l'entreprise SAS ALLIER

ENROBE, spécialisée en travaux de terrassement.

- Parcelle ZH 71 ZAC La Pépie d'une superficie de 1 594 m² à l'entreprise spécialisée dans les travaux de menuiserie.

- Parcelle ZH 74 La Pépie, d'une superficie de 7 000 m² à l'entreprise Sté BONIN ANTHONY TRANSPORT. Cette cession est en attente d'une décision de la part de l'entreprise.

Les principales dépenses concernent les frais liés aux bornages, la contribution au SDE 03 pour l'éclairage, ainsi que la taxe foncière.

Les recettes proviennent des produits des cessions et d'une redevance versée par la société AVELIS LOGISTIC SAS pour la mise à disposition d'un terrain cadastré section ZH 74 d'une superficie de 14 000 m² pour l'implantation d'une base de vie utilisée lors des travaux de renouvellement de voies SNCF. Cette mise à disposition s'est achevée le 15 juin 2023.

ZAC LA FEUILLOUSE

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le



ID : 003-200071470-20240325-DELIB202433-DE

DEPENSES INVESTISSEMENT	CA 2022	CFU 2023	<i>Evolution</i>
20-Immob. Incorpor. (sauf 204)			
204 - Subv. Equip. Versées			
21- Immob. Corporelles			
22- Immob. Reçues en affectation			
23- Immob. En cours			
Total dépenses d'équipement	0,00	0,00	
16 - Emprunts et dettes assimilés	10 301,00		-100,0%
Total dépenses financières	10 301,00	0,00	-100,0%
Total dépenses d'ordre			
Total dépenses d'investissement	10 301,00	0,00	-100,0%
001 - Solde d'investissement négatif reporté		10 300,04	

RECETTES INVESTISSEMENT	CA 2022	CFU 2023	<i>Evolution</i>
13- Subventions d'invest.			
16-Emprunts et dettes assimilées			
20- Immob. Corp. (sauf 204)			
10- Dotations, fonds divers et réserves			
26- Participations et créances rattachées			
27- Autres immob. Financières			
Total recettes réelles	0,00	0,00	
Total recettes d'ordre		132 922,05	
Total recettes invest. de l'exercice	0,00	132 922,05	
001 - Excédent d'investissement reporté	0,96	0,00	-100,0%
Total recettes d'investissement	0,96	132 922,05	

Résultat de l'exercice	-10 301,00	132 922,05	-1390,4%
Résultat de clôture	-10 300,04	122 622,01	-1290,5%

Aucune dépense et recette réelles d'investissement.

ZAC VARENNES FORTERRE

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le



ID : 003-200071470-20240325-DELIB202433-DE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2022	CFU 2023	Evolution
011 - Charges à caractère général	1 194,00	1 350,00	13,1%
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS			
61 - SERVICES EXTERIEURS			
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS			
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS	1 194,00	1 350,00	13,1%
66 - Charges financières			
Total dépenses réelles	1 194,00	1 350,00	13,1%
Total dépenses d'ordre		0,00	
Total dépenses de fonctionnement	1 194,00	1 350,00	13,1%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CA 2022	CFU 2023	Evolution
74 - Dotations et participations	1 111,00	1 349,62	21,5%
77- Produits spécifiques			
Total recettes d'ordre			
002 - Excédent de fonctionnement	83,38	0,38	-99,5%
Total recettes de fonctionnement	1 194,38	1 350,00	13,0%
Résultat de l'exercice	-83,00	-0,38	-99,5%
Résultat de clôture	0,38	0,00	-100,0%

La seule dépense de fonctionnement comprend la taxe foncière.

Une subvention du budget principal de 1 350 € est nécessaire pour équilibrer la section de fonctionnement.

ZAC VARENNES FORTERRE

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le



ID : 003-200071470-20240325-DELIB202433-DE

DEPENSES INVESTISSEMENT	CA 2022	CFU 2023	<i>Evolution</i>
20-Immob. Incorpor. (sauf 204)			
204 - Subv. Equip. Versées			
21- Immob. Corporelles			
22- Immob. Reçues en affectation			
23- Immob. En cours			
Total dépenses d'équipement	0,00	0,00	
16 - Emprunts et dettes assimilés			
Total dépenses financières	0,00	0,00	
Total dépenses d'ordre		0,00	
Total dépenses d'investissement	0,00	0,00	
001 - Solde d'investissement négatif reporté		0,00	

RECETTES INVESTISSEMENT	CA 2022	CFU 2023	<i>Evolution</i>
13- Subventions d'invest.			
16-Emprunts et dettes assimilées			
20- Immob. Corp. (sauf 204)			
10- Dotations, fonds divers et réserves			
26- Participations et créances rattachées			
27- Autres immob. Financières			
Total recettes réelles	0,00	0,00	
Total recettes d'ordre			
Total recettes invest. de l'exercice	0,00	0,00	
001 - Excédent d'investissement reporté		0,41	
Total recettes d'investissement	0,00	0,41	

Résultat de l'exercice	0,00	0,00	
Résultat de clôture	0,00	0,41	

ENSEMBLE IMMOBILIER VARENNES

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le



ID : 003-200071470-20240325-DELIB202433-DE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2022	CFU 2023	Evolution
011 - Charges à caractère général	20 903,42	22 719,57	8,7%
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	260,42	175,57	-32,6%
61 - SERVICES EXTERIEURS		1 338,00	
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS			
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS	20 643,00	21 206,00	2,7%
65- Autres charges de gestion courante		3 119,00	
66 - Charges financières			
Total dépenses réelles	20 903,42	25 838,57	23,6%
Total dépenses d'ordre			
Total dépenses de fonctionnement	20 903,42	25 838,57	23,6%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CA 2022	CFU 2023	Evolution
70 - Dotations et participations	3 586,68	18 723,67	
74 - Dotations et participations			
75 - Autres produits de gestion courante	25 150,15	175 255,26	
Total recettes d'ordre			
002 - Excédent de fonctionnement reporté			
Total recettes de fonctionnement	28 736,83	193 978,93	575,0%

Résultat de l'exercice	7 833,41	168 140,36	2046,5%
Résultat de clôture	7 833,41	168 140,36	2046,5%

En 2019, la Communauté de communes a fait l'acquisition d'un ensemble immobilier (fiche Moreux) situé 20 rue du Bourbonnais à Varennes-sur-Allier. Cet ensemble immobilier comprend des bâtiments d'une surface totale de 8 900 m² sur un terrain de 3 hectares environ. La réhabilitation de cet ensemble permet d'accueillir des entreprises dont l'activité est plus spécifiquement dédiée à la logistique.

Les dépenses de fonctionnement comprennent principalement la consommation d'eau, l'assurance, la taxe foncière ainsi que la contribution au SDE 03 pour l'éclairage.

Les recettes de fonctionnement sont constituées des remboursements de taxe foncières ainsi que des loyers perçus par les locations des cellules.

En 2023, les recettes perçues par les locations s'élèvent à 175 255 €. Les locataires sont les suivants :

- TRANSPORTS THEVENET : location de 3 cellules jusqu'au 31 décembre 2023
- Société COMBRONDE
- TRANSPORTS LASSALE
- CREACOM GAMES : location de 2 cellules

ENSEMBLE IMMOBILIER VARENNE

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le



ID : 003-200071470-20240325-DELIB202433-DE

DEPENSES INVESTISSEMENT	CA 2022	CFU 2023	Evolution
001- Aménagement Friche Moreux	872 539,33	44 526,66	-94,9%
002- Aménag. ENTREE - Friche Moreux	72 356,27	19 140,40	
Total dépenses d'équipement	944 895,60	63 667,06	-93,3%
16 - Emprunts et dettes assimilés			#DIV/0!
Total dépenses financières	0,00	0,00	#DIV/0!
Total dépenses d'ordre		0,00	
Total dépenses d'investissement	944 895,60	63 667,06	-93,3%
001 - Solde d'investissement négatif re	380 532,28	550 564,89	44,7%

RECETTES INVESTISSEMENT	CA 2022	CFU 2023	Evolution
13- Subventions d'invest.		14 358,00	
16-Emprunts et dettes assimilées		665 358,00	
20- Immob. Corp. (sauf 204)			
23- Immobilisations en cours		25,00	
10- Dotations, fonds divers et réserves	1 319,99	7 833,41	
001- Aménagement Friche Moreux	773 542,00		
002- Aménag. ENTREE - Friche Moreux	0,00		
Total recettes réelles	774 861,99	687 574,41	
Total recettes d'ordre			
Total recettes invest. de l'exercice	774 861,99	687 574,41	
001 - Excédent d'investissement reporté		0,00	
Total recettes d'investissement	774 861,99	687 574,41	-11,3%

Résultat de l'exercice	-170 033,61	623 907,35	-466,9%
Résultat de clôture	-550 565,89	73 342,46	-113,3%

Restes à réaliser 2023- Recettes		28 517,00	
Restes à réaliser 2023- Dépenses		50 647,13	
Différence entre les Restes à réaliser 2023		-22 130,13	

RESULTAT CUMULE

51 212,33

En 2023, des travaux d'aménagement ont été réalisés pour réhabiliter le bâtiment d'entrée.

Les recettes d'investissement sont constituées de l'affectation du résultat de 2022, du versement du deuxième acompte de la DETR, ainsi que du versement d'une avance du budget principal.

ZAC DES FONTAINES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2022	CFU 2023	Evolution
011 - Charges à caractère général	127 323,84	962,00	-99,2%
60 - ACHATS ET VARIATION DES STO	127 097,84		-100,0%
61 - SERVICES EXTERIEURS		720,00	
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS			
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS	226,00	242,00	7,1%
65- Autres charges de gestion coura	39 805,00		
66 - Charges financières			
Total dépenses réelles	167 128,84	962,00	-99,4%
Total dépenses d'ordre		102 829,63	
Total dépenses de fonctionnement	167 128,84	103 791,63	-37,9%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CA 2022	CFU 2023	Evolution
74 - Dotations et participations		39 559,63	
Total recettes d'ordre	167 128,84	0,00	
002 - Excédent de fonctionnement	64 232,00	64 232,00	0,0%
Total recettes de fonctionnement	231 360,84	103 791,63	-55,1%

Résultat de l'exercice	0,00	-64 232,00	
Résultat de clôture	64 232,00	0,00	-100,0%

Par délibération du 25 janvier 2021, le conseil communautaire a décidé de mettre en œuvre la procédure pour le transfert de la zone d'activité économique non aménagée ZA des Fontaines concernée par le transfert obligatoire à l'EPCI.

L'entreprise STELLANTIS (ex-Groupe PSA Automobiles) située sur la zone de Sept Fons à Dompierre-sur-Besbre a sollicité l'acquisition du terrain sur la Zone d'activité non aménagée des Fontaines d'une superficie de 115 435 m², pour y installer des panneaux photovoltaïques pour produire de l'électricité et ainsi réduire le coût des énergies pour être plus compétitif.

Cette cession a été actée par délibération du conseil communautaire du 25 septembre 2023, la signature du compromis de vente est en cours.

Les dépenses réelles de fonctionnement comprennent la taxe foncière et des frais de publication.

ZAC DES FONTAINES

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le



ID : 003-200071470-20240325-DELIB202433-DE

DEPENSES INVESTISSEMENT	CA 2022	CFU 2023	Evolution
20-Immob. Incorpor. (sauf 204)			
204 - Subv. Equip. Versées			
21- Immob. Corporelles			
22- Immob. Reçues en affectation			
23- Immob. En cours			
Total dépenses d'équipement	0,00	0,00	
16 - Emprunts et dettes assimilés			
Total dépenses financières	0,00	0,00	
Total dépenses d'ordre	167 128,84	0,00	
Total dépenses d'investissement	167 128,84	0,00	-100,0%
001 - Solde d'investissement négatif re	18 850,71	185 979,55	886,6%

RECETTES INVESTISSEMENT	CA 2022	CFU 2023	Evolution
13- Subventions d'invest.			
16-Emprunts et dettes assimilées			
20- Immob. Corp. (sauf 204)			
10- Dotations, fonds divers et réserves			
26- Participations et créances rattachées			
27- Autres immob. Financières			
Total recettes réelles	0,00	0,00	
Total recettes d'ordre		102 829,63	
Total recettes invest. de l'exercice	0,00	102 829,63	
002 - Excédent d'investissement reporté		0,00	
Total recettes d'investissement	0,00	102 829,63	

Résultat de l'exercice	-167 128,84	102 829,63	-161,5%
Résultat de clôture	-185 979,55	-83 149,92	-55,3%